

CENTRE DE DOCUMENTATION
DES ARCHIVES DES ALPES-MARITIMES

TRIMESTRIEL

RECHERCHES RÉGIONALES

(Côte d'Azur et Contrées Limitrophes)

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
5, AVENUE EDITH-CAVELL — NICE

LES RECHERCHES REGIONALES

BULLETIN TRIMESTRIEL

édité par le

CENTRE DE DOCUMENTATION DES ARCHIVES DES ALPES-MARITIMES

Directeur : **M. DALMASSO,**

Agrégé de l'Université, Institut d'Etudes Littéraires de Nice.

Secrétaire de Rédaction : **Mme DEVUN,**

Documentaliste - Archiviste des Alpes-Maritimes.

Ce bulletin, conçu dans le cadre régional, se propose de présenter les travaux (mémoires, diplômes ou thèses) rédigés pour l'obtention d'un titre universitaire.

Nous demandons aux auteurs de résumer leur étude, d'en dégager les conclusions et d'indiquer sommairement leur bibliographie. Ainsi, espérons-nous, en faisant mieux connaître des résultats qui risquent quelquefois de demeurer un peu ignorés, faciliter les recherches futures. Dans le même but nous publierons également des documents destinés à préparer le terrain pour de nouvelles études de détail et de synthèse.

En assurant la publication de ce périodique, les Archives des Alpes-Maritimes sont fidèles à leur mission qui est essentiellement de fournir aux chercheurs les instruments de documentation indispensables à la réalisation de leur œuvre.

CENTRE DE DOCUMENTATION
des
ARCHIVES DES ALPES - MARITIMES
✓
=====

TRIMESTRIEL

1975 - N°1

15e Année

- RECHERCHES REGIONALES -

Côte d'Azur et contrées limitrophes

Archives Départementales
5, ter, avenue Edith-Cavell.

NICE.

SOMMAIRE

Une étape dans l'urbanisation de la vallée du
Paillon - Pasteur et Bon-Voyage
La transformation d'une banlieue campagnarde
en chantier de travail puis en résidence populaire.
(Prof. M. MIEGE)
Par F.GERMAIN-MUSSO P 2

Une contribution à l'histoire des plantes
aromatiques.- La lavande sauvage et les
communes de l'arrondissement de Grasse aux
XIXe et XXe siècles.
Par R.TRESSE.- P 49

RECHERCHES REGIONALES

Alpes-Maritimes

et

Contrées limitrophes

15^e année

**1975 – N° 1
janvier-mars**

53

**UNE ETAPE DANS
L'URBANISATION DE
VALLEE DU
PAILLON**

**Deux quartiers Laborieux de Nice.
PASTEUR et BON-VOYAGE**

Par F.GERMAIN-MUSSO

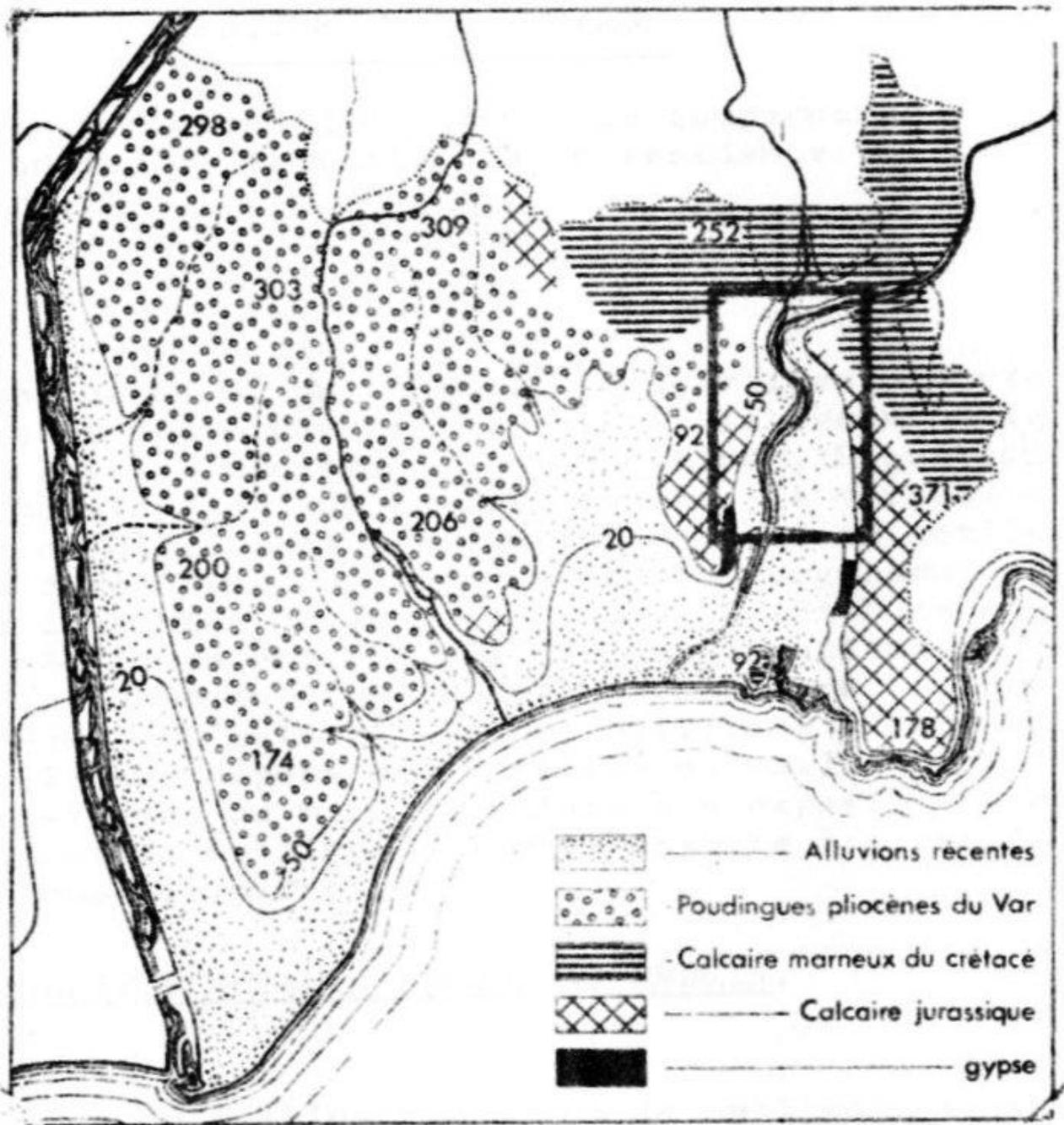


Fig. 1. - Localisation de Pasteur-Bon Voyage dans le complexe géologique niçois.

La transformation d'une banlieue campagnarde en chantier de travail, puis en résidence populaire

A l'est de Nice, un ensemble de quartiers escorte le Paillon: les uns sont semi-industriels, ainsi "la Gendarmerie" et "l'Arbre" sur la rive droite, "les abattoirs", "Roquebillière-supérieur" et "Bon-Voyage" sur la rive gauche; le versant oriental de la colline de Cimiez est résidentiel, parsemé de petits pavillons en ordre discontinu au milieu desquels surgissent depuis 1965 quelques immeubles de luxe; la plaine de St-Pons ou de Pasteur est occupée toute entière par des constructions en ordre continu. Le développement rapide de ces quartiers disparates surtout depuis 1958-1960 matérialise une politique d'expansion dirigée par la Ville aux dépens de la vallée du Paillon qui dessine un S entre Bon-Voyage au nord, le Palais des expositions au sud, la route de Turin et la colline de l'Observatoire à l'est, la butte de Ciriez à l'ouest. (voir fig.1).

DE L'HABITAT RURAL A L'HABITAT URBAIN.

LA CAMPAGNE.

La vallée du Paillon constitue la meilleure voie de passage entre la plaine niçoise, la Vésubie, le Piémont, le Haut-Var et la Tinée. Dès l'Antiquité, les lieux dits de St Pons et Bonviage recouverts de bois et de broussailles sont traversés par des voies de communication; à la voie Romaine succèdent les routes pontificales du moyen âge, les routes du sel d'Hyères vers Sospel et le col de Tende, la route Royale au XVIIIe siècle, enfin la voie ferrée Nice-Breil ouverte en 1928. Aussi très tôt la plaine nord-est de Nice est-elle fréquentée par les voyageurs, les bergers et les commerçants; par là s'effectuent les échanges entre Nice, l'arrière-pays et le Piémont et vice-versa (produits du sol, bétail, sel, cire, huile, vins, fruits, textiles, riz...); en 1852, au col de Tende, un trafic de marchandises de 24.000 tonnes est assuré à dos d'Ane ou de mulet. La campagne de St Pons et de ses alentours était donc placée sur une voie de transit.

Contrairement au reste de la campagne niçoise, St Pons et Bonviage peuvent recourir aux nappes d'eau souterraines du Paillon (la première située entre 4 et 8 mètres de profondeur et la seconde entre 26 et 28 mètres) pour se procurer l'eau d'irrigation, l'eau potable et la force motrice. D'après Roubaudi¹, toutes les maisons et les communautés de St Pons ont leurs puits et leurs canaux d'arrosage, ce qui n'est pas si fréquent à l'époque. Vie agricole et vie artisanale sont dès l'origine étroitement liées aux eaux du Paillon,

Jusqu'au XVIIe siècle, ce secteur est inhabité; les gens préfèrent s'enfermer dans la ville. Puis, l'amélioration des chemins et les besoins de l'agglomération marquent le début de la colonisation de la plaine alluviale humide et relativement fertile. Dès lors, des défrichements en plaine. permettent l'implantation d'oliviers et de figuiers; les campagnes de St Pons sont mieux cultivées; peu à peu cette zone est toute entière vouée aux travaux des champs, occupée par de beaux jardins, des potagers et des cultures maraîchères. Les jardins les plus réputés sont sur la rive droite du Paillon: les jardins Lascaris, Vigon, Clary, Passeron et Gautier; sur la rive gauche à Roq, le plus ancien est celui d'un sieur Reynaud qui en 1806 donne 130.000 fruits².

L'outillage et les méthodes agraires sont archaïques³; on œuvrait essentiellement à la main: le guide des étrangers de 1827 note "la culture des serres à St Pons est faite à la bêche".

¹ L'histoire de Nice et de ses environs (1843).

² Arch. municipales et Musée Masséna bibliothèque de Cessole.

³ Le milieu rural dans le Comté de Nice en 1860 - Nice Hist.(1961)

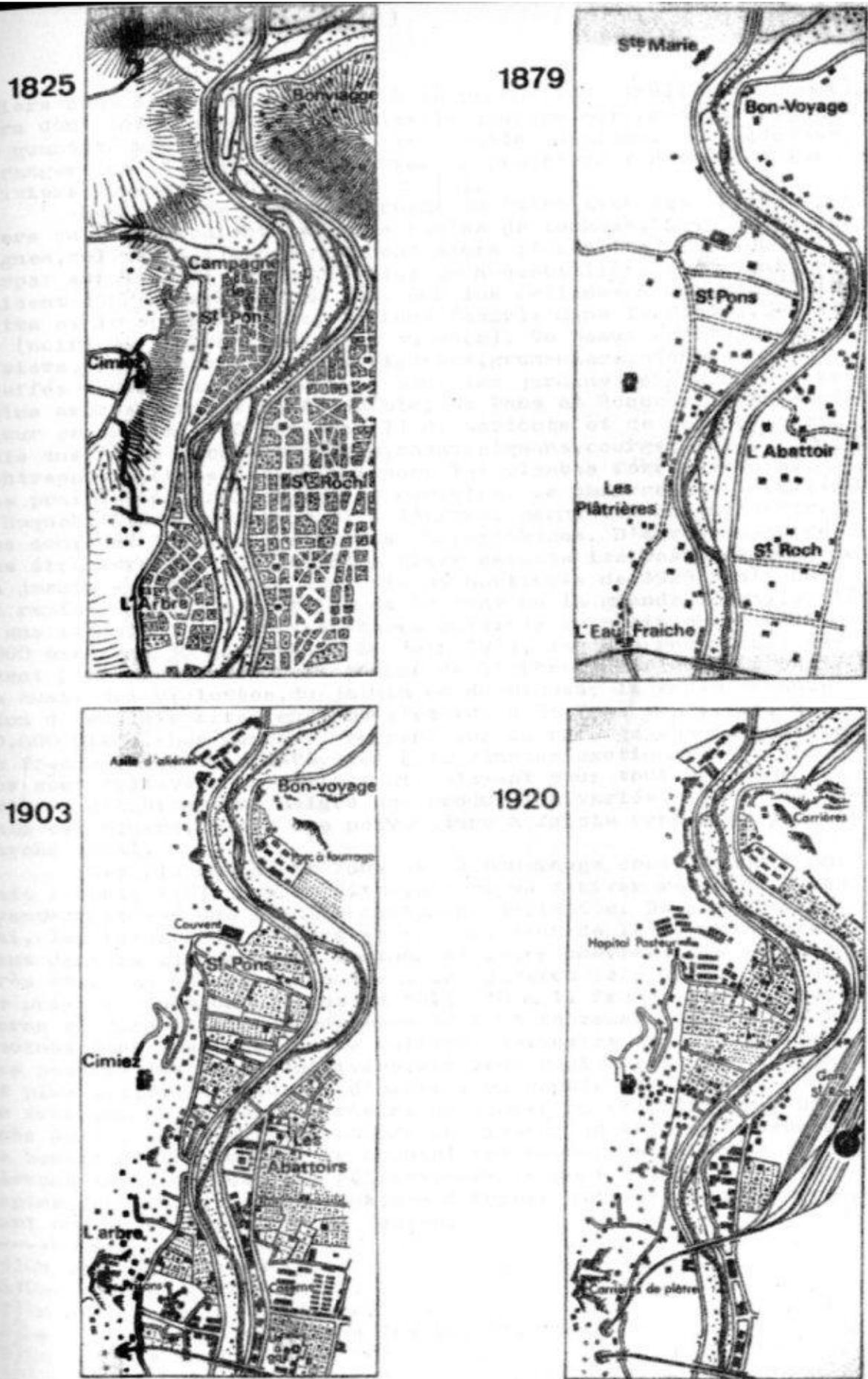


Fig. 2.- Phases d'urbanisation de 1825 à 1920.

Le sol plat et humide se caractérise par la dispersion des propriétés⁴ et l'absence de murettes malgré les risques d'inondations du Paillon. Selon l'abbé Bonifaci, la terre ne repose jamais ni l'été ni l'hiver; la jachère est quasi-inexistante: sur le même terrain les récoltes voisinent, on passe aisément du chanvre aux légumes. Les terres ne sont pas chaulées, mais utilisent massivement le fumier provenant des latrines ou des bandites.

Au début du 19e siècle, le paysage est bien caractérisé: la plaine alluviale du Paillon est morcelée en petites propriétés individuelles de 400 à 1200 m², à l'exception de quelques domaines (Clary). Ces parcelles sont occupées par des cultures maraîchères, fruitières et florales. L'aménagement des collines de Cimiez et de l'Observatoire est différent: à la base, des terrasses soutiennent des planches rectangulaires de 60 m² occupées par des vignes et de petits potagers, les pentes supérieures sont laissées aux oliviers, chênes verts et pins. Beaucoup, de ces terres sont tenues par des métayers (voir fig.2).

L'oranger est roi dans la plaine de St Pons; rangé en allées ou sans ordre, il est mêlé à l'olivier, au figuier ou au mûrier. On en exporte en France et vers le Piémont; on en fait de l'eau de fleur d'oranger, des fruits confits; parfois le fruit est expédié vers la Hollande pour fabriquer du curaçao. Les plus remarquables orangeries sont localisées sur la rive droite depuis l'Arbre jusqu'à St Pons, et donnent 200 fruits par pied. Le guide des étrangers de 1843 recommande les visites des orangeries des villas Clary à St Pons, Laurenti à l'Arbre et Passeron. Les oliviers sont surtout sur le flanc est de la colline de Cimiez et à Roq; cultivés sans ordre, ils sont souvent mêlés aux terres labourables et aux vignes. Les principales variétés d'oliviers sont le nostral destiné à la production d'huile, le puncia nera dont les fruits sont confits, le sauvage qui produit en petite quantité une huile surine, le verdola rustique. Le guide des étrangers de 1846 signale à Cimiez la propriété Bonson, dont les oliviers donnent 1100.rubs par an⁵.

Les ceps de vigne alternent en files avec les arbres fruitiers ou s'intercalent avec les tables de légumes. Les plus belles vignes, celles de l'Arbre, dominant alors l'actuelle place du XVe Corps; sur la rive gauche, celles de Roquebillière supérieur produisent 150 saumées par an⁶. Sur les collines dominant la claretta et le spognon blanc, le fuda (noir); dans la plaine, le Salerno (noir) et le Bronast (blanc ou noir). De beaux spécimens de cerisiers, pruniers, abricotiers, figuiers, grenadiers, pêchers sont greffés "avec beaucoup de soin dans les jardins de St-Pons"; certains arbres sont associés au blé. St Pons et Roquebillière supérieur produisent 150 setiers⁷ de haricots et de pois chiches, mais aussi des carottes, navets, choux, oignons, courgettes.... En contrepartie, cette économie ignore les plantes fourragères⁸, les prairies naturelles et les céréales. Le chanvre est localisé à Roquebillière supérieur et à l'arbre; parmi les cultures florales dominant les rosiers et les chrysanthèmes. D'après le guide des étrangers de 1900, la villa Clary associe les roses du Bengale au jasmin. L'Eclaireur agricole et horticole de 1923 mentionne la remise à un propriétaire de St Pons de la grande médaille d'or à une exposition de chrysanthèmes cultivés en plein champ; "il a 3000 pieds en 30 variétés". En juin 1929, la même récompense revient à un horticulteur du chemin de l'Arbre inférieur On cultive aussi des violettes, du jasmin et du mimosa; la seule production d'œillets citée en 1905 s'élève, à St Pons supérieur, à 90.000 pieds. Les mûriers occupent sur la rive gauche le quartier du Boucan (près de Bon-Voyage)⁹. Plantes, exotiques et tropicales sont cultivées en plein vent, n'ayant pour tout abri que les maisons d'habitation. malgré une production variée, l'économie locale est pauvre, c'est une polyculture à faible rendement pour le marché local.

⁴ Archives, documents et gravures.

⁵ Un rub égale 7,800 kg.

⁶ Une saurée égale 94,35 l

⁷ Un setier égale 40 litres.

⁸ Le fourrage se vendait 8 frs les 62,500 kg

⁹ La soie se vend 10 à 12 frs le kg,

Les plaines de St Pons et de Bonviage sont, jusqu'à une date récente¹⁰, des bandites, pâturages d'hiver réservés à des ayants-droit sur une étendue nettement délimitée. De novembre à mai, les bergers de la Roya et surtout ceux de la Bevera descendent dans la plaine leurs moutons et leurs chèvres. Ils afferment très cher ces terres de pacage à des particuliers et aux communes; le prix de location atteint en 1875, 10 à 11 francs pour le Mont-Boron et dans la plaine nord-est 50 à 75 centimes. On préfère les moutons dans les terrains de cultures délicates et les chèvres dans les parties les moins cultivées, car leur fumier est plus abondant et plus actif. Le pâturage d'hiver a un double intérêt: il nourrit le troupeau du berger et procure du fumier au propriétaire. D'après Guiot, cet usage est, encore en vigueur en 1875 au-dessus de la boucle de Bon-Voyage. Ce cheptel transhumant s'augmente d'un élevage local de quelques béliers, chèvres, moutons, porcs, poules, lapins, ânes, mulets et chevaux, ces derniers utilisés pour le transport des marchandises ou du fumier.

En outre, une petite industrie artisanale utilise les eaux du Paillon. En 1861, la majeure partie des moulins de la ville est située sur les rives du fleuve, de l'actuel Palais des Expositions à la Trinité Victor. Parmi ces moulins voués à l'olivier et aux céréales, le plus célèbre est sur la route de Turin; ceux de l'Ariane ont, du XVIe au XXe siècle, alimenté Nice en farine; sur l'emplacement actuel du boulevard J.B.Vérany, le moulin Vérany est occupé aujourd'hui par les huileries de Nice. D'après les matrices cadastrales, nous relevons en 1813, à Bon-Voyage, trois moulins (à huile, à farine, à eau), 2 moulins (à huile et à eau) à Roquebillière supérieur, quatre à St Pons et autant à Cimiez et à l'Arbre.

Des martinets¹¹ œuvrent le fer et réparent les outils agricoles; des fonderies travaillent sur la route de Levens; sur quatorze tanneries niçoises, dix sont actionnées par les eaux du Paillon; des usines de tissage et de filature occupent l'extrême nord-est de la commune, surtout sur la rive droite; les fabriques de pâtes alimentaires sont nombreuses au quartier de l'Arbre et sur la route de Turin. Le cadastre de 1861 signale des fabriques de bougies au n°16 de l'actuel quai Maréchal Lyautey. La route de Turin est jalonnée par des scieries de bois et de pierres, des fabriques de savons, des fabriques de clous, des fileries de cocons et des fabriques de parfums; les ateliers de battage des tapis et le commerce des chiffons en gros sont cantonnés à Bon-Voyage et près des abattoirs. Parmi ces diverses activités artisanales, les plâtrières occupent une place de choix: le gypse est très abondant dans le trias sur le flanc est de Cimiez et à St Pons (v.fig.4) à tel point que plusieurs plâtrières au pied des collines sont longtemps exploitées. A l'Arbre, près de l'actuel Palais des Expositions, la plâtrière de L'Eau fraîche¹² utilise une carrière exploitée jusqu'en 1870 sur la propriété Laurenti (chaque fournée conte 150 francs à l'exploitant; le four d'une capacité de 18 m³ donne 8 fournées dans l'année), les fabriques Laurenti et Dusso sont localisées derrière les prisons et quarante fournées annuelles, chacune de 19 m³, sont surveillées chez M. Gilly.

D'autres carrières, exploitées au-dessus de l'abbaye de St Pons, au-dessus de Bon-Voyage, peuvent être identifiées dans le paysage. Ainsi agriculteurs et artisans constituent l'essentiel du peuplement en 1861.

Ces campagnes sont alors peuplées par 930 habitants (460 femmes et 470 hommes) pour une population totale de 46.105 Niçois et une population éparse de 7252 personnes. La plaine de St Pons et de ses environs représente donc 2% de la population agglomérée de Nice et 12,8% de la population éparse. L'élément masculin est majoritaire entre 0 et 15 ans et au-dessus de 65 ans, avec des avantages respectifs de 3,1% et de 0,8%. Mais entre 15 et 65 ans ce sont les femmes qui l'emportent de 3,6%. Ainsi les naissances du sexe masculin sont les plus nombreuses, la durée de vie de la femme est sensiblement plus courte que celle de l'homme, bien que le taux de mortalité masculine entre 15 et 65 ans soit plus élevé que celui des femmes.

¹⁰ Guiot signale des bandites dans la plaine. de St Pons jusqu'au milieu du XIXe siècle.

¹¹ Définition : une forge à mail (le mail est un gros marteau de forgeron)

¹² Derrière Don Bosco.

Les moins de quinze ans constituent 35% de la population (177 garçons et 149 filles); c'est donc une population jeune. Cependant, dans la pyramide des âges, les tranches les plus fournies correspondent aux enfants classés entre 5 et 10 ans, et 10 et 15 ans, soit respectivement 12,6% et 12% de la population totale, alors que la tranche de 0 à 5 ans ne représente que 10,3%. Les familles sont nombreuses puisque la moyenne est de 4,78 personnes par foyer ; mais il y a beaucoup d'inactifs en âge de travailler. En effet, le pourcentage des plus de 65 ans s'élève à 5,4 de la population (22 femmes et 29 hommes); il y a donc 59,6% de population en âge de travailler; or la population active ne dépasse pas 25,4%. Donc la classe des oisifs en fige d'activité s'élève à 34,3% (7,8 % des hommes et 26,5% des femmes); très peu de femmes travaillent. Un emploi nourrit donc quatre personnes.

| ACTIFS | | % | NOURRIS | | % |
|------------|-----|------|---------|--|------|
| Primaire | 159 | 67,3 | 616 | | 66,2 |
| Secondaire | 29 | 12,3 | 84 | | 9,1 |
| Tertiaire | 48 | 20,4 | 99 | | 10,6 |
| Inactifs | | | 131 | | 14,1 |
| Total | 236 | 100 | 930 | | 100 |

Tableau n°1 - Répartition de la population en 1861 suivant les activités.

Les activités agricoles intéressent plus des deux tiers de la population et les hommes occupent 8,5 fois plus d'emplois que les femmes. L'artisanat local justifie la présence de onze plâtriers et d'une demi-douzaine de meuniers et de vermicelliers.

Au service des propriétaires et autres foyers d'inactifs travaillent 37 domestiques, alors que les autres fonctions tertiaires se réduisent à trois raisons commerciales.

| | | |
|---------------------|-------------------|--------------------|
| Cultivateurs... 148 | Ouvriers..... 3 | Domestiques.... 37 |
| Jardiniers..... 2 | Plâtriers..... 11 | Aubergistes.... 2 |
| Journaliers.... 5 | Confections... 2 | Commerçants... 1 |
| Laitiers..... 4 | Tanneurs..... 3 | Ecclésiastique. 1 |
| | Meuniers..... 4 | Libérales(prof). 2 |
| | Vermicelliers. 3 | Charretiers.... 3 |
| | Industriels... 2 | Autres..... 2 |
| | Artisans..... 1 | |
| | 29 | 48 |

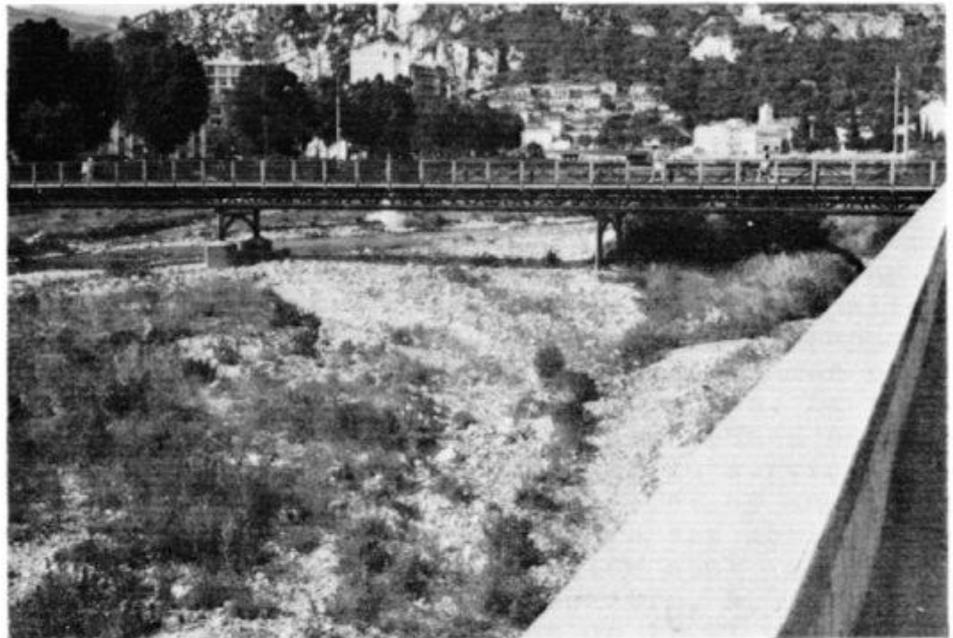
Le caractère rural est confirmé par l'examen des matrices cadastrales (1813 et 1870) et des plans cadastraux de la ville de Nice. Un tableau de la campagne de Bon-Voyage accuse une évolution: les surfaces bâties passent de douze ares en 1815 à six hectares en 1870 sur un total de 29 ha 25. En 1813, l'agriculture dispose de 178 hectares. Les mélanges de cultures sont la règle: 6 ha,32 de potagers et orangers, 17 ha,7 d'orangers, 29,87 d'oliviers, 4, ha 33 de pâturages et oliviers, 39 ha, 67 de terres labourables et oliviers, 0,77 de vignes et oliviers, 57,29 de terres labourables et vignes, 18,74 de terres labourables et 3,24 de pâturages. Donc la plaine de St Pons est au début du XIXe siècle une zone vide d'habitations puisque la surface bâtie ne dépasse pas quatre hectares, soit 2 .1% de la surface totale.

NAISSANCE D'UN QUARTIER SUB-URBAIN

Au début du XIXe siècle, la plupart des ateliers et entrepôts de Nice se sont concentrés pour des raisons de commodité dans la zone comprise entre Riquier et le Port, la majeure



Pl. I. — Pasteur :
Le quartier. Au 2^e plan,
Saint-Pons et les bâtiments
de l'hôpital.



Pl. II. — La passerelle
des Abattoirs,
longtemps unique voie
de liaison
entre les deux rives
du Paillon.

partie du trafic se faisant à l'époque par voie maritime. La situation est modifiée par la construction de la gare principale (1864. 1865); les activités industrielles s'expatrièrent alors vers le nord-est à proximité de la gare de Riquier, puis furent peu à peu rejetées à la périphérie, c'est-à-dire vers. St-Roch, les abattoirs et St-Pons, Les facteurs favorables à l'implantation industrielle paraissent être une topographie de plaine alluviale et la libre disposition d'espaces à bon marché; en 1929, l'Éclaireur agricole et horticole signale que le prix du terrain à Pasteur est de 100 francs le m², soit 100 F actuels, En outre, les communications avec l'intérieur et l'Italie sont assurées par la vallée du Paillon dans un secteur peu visité par les touristes. Sans fournir beaucoup de force motrice, l'eau est susceptible d'utilisation; de plus, la plaine de St-Pons et de Roquebillière supérieur est le terrain plat le plus proche à la fois du centre, du port et de la gare principale; enfin le principal facteur de localisation après 1930 est bien la gare de marchandises de St-Roch, tous les éléments sont réunis pour faire de cette zone un quartier semi-industriel. Dès lors les vides se comblerent, la municipalité et les entreprises privées achetèrent des terrains cultivés pour y édifier entrepôts, fabriques, ateliers, petites usines, établissements consacrés au stockage de combustible et de matières premières, ou, encore, dépendances municipales. Cependant des surfaces agricoles subsistent encore entre les ateliers. Un nouveau paysage apparaît: l'habitat, l'usage du sol, la composition de la population se métamorphosent; bref, la physionomie de cette zone se trouve totalement changée: un nouveau quartier naît.

La plaine de St-Pons et Bon-Voyage est appelée à recevoir entre 1890 et 1920 toute une série de dépendances municipales. Ainsi s'installèrent successivement les usines à gaz, la première en 1854 à l'embranchement des routes de Turin et de Gênes, la seconde en 1922 au nord-est de la voie ferrée. En 1862 est édifié l'asile Ste-Marie, destiné à soigner les malades mentaux; en 1863, les abattoirs sont bâtis sur la rive gauche du Paillon. Le 6 août 1878, le conseil municipal approuve le projet de construction de nouvelles casernes au quartier de Roquebillière. En 1884, les nouvelles prisons remplacent les installations vétustes des quais du port; d'après le Conseil général des Alpes-Maritimes, "dans le quartier de l'Eau fraîche, partie de la banlieue encaissée, les terrains sont d'un prix peu élevé et il existe peu de maisons, les prisons seront donc dans les meilleures conditions d'isolement". Quelques années plus tard, la gendarmerie rejoint les prisons. A peu près à la même époque s'installe dans la boucle de Bon-Voyage, en bordure de la route de Turin, le parc à fourrage. Malgré les pétitions des habitants de St-Roch, Roquebillière et Bon-Voyage, le Conseil situe en 1878 le dépôt des balayures près des carrières de Bon-Voyage. Toujours à la même époque est édifié, au quartier de l'eau fraîche, l'asile des vieillards du quai Lyautey. Au début du XXe siècle, sur la rive gauche, au quartier des Abattoirs s'installent les entrepôts du matériel municipal, le dépôt des décors du Casino municipal, l'entrepôt de la voirie et des Ponts et Chaussées. Enfin l'emprise territoriale la plus intéressante est celle. de l'hôpital Pasteur, préparée en 1907 par l'ouverture d'un hôpital annexe dans les locaux de l'ancien monastère de St-Pons. Le 4 juin 1909, le Conseil municipal adopte les projets de "création d'un hôpital à la campagne, loin des bruits et de l'atmosphère de la ville dans des petits pavillons ensoleillés, aérés et entourés de jardins".

Parallèlement, petites fabriques et ateliers fonctionnent en ordre dispersé au milieu des jardins d'orangers, trois ateliers de distillation d'essences en 1883, plusieurs fabriques de pâtes alimentaires (la principale, Olivari, se situe en 1900 derrière les prisons et utilise les eaux de la source. Eau Fraîche), deux fabriques de meubles en 1905 à proximité de l'asile de St-Pons, la savonnerie Gavery et Andrieux en 1905 au quartier de l'Arbre supérieur, un moulin à huile d'olive dès 1895 place de Tende et encore l'atelier de poudre à plomb de chasse Steveno en 1883 sur la route de St-Pons. Les fabriques de plâtre, de chaux (Léotardi près de l'asile St-Pons en 1905) de carreaux, de ciment et de céramique (nombreuses dans le voisinage des prisons) sont, liées aux carrières exploitées sur les flancs des collines de Cimiez et de l'Observatoire, en outre, quelques entrepôts reçoivent des grains, fourrages, farines, bois et charbons.

L'apparition de ces petites activités en milieu rural a pour effet d'attirer une main-d'œuvre logée sur place: c'est la pré-urbanisation soulignée par l'accroissement de la surface bâtie et par une diminution de la population agricole comme en témoigne le recensement de 1896, le seul à laisser apparaître un équilibre relatif entre les différents secteurs d'activité. Entre 1861 et 1896, le chiffre de la population passe de 930 à 2354 habitants, soit un accroissement de 153% en un tiers de siècle (134% pour la population totale de Nice). La croissance démographique est donc plus forte que dans le reste de la ville.

La population se compose de 1306 hommes et de 1048 femmes; avec un avantage de 258 unités, le sexe masculin accuse une supériorité de 10,96% (seulement 1,1% en 1861). C'est entre 15 et 65 ans que les hommes sont le plus nombreux: de 0 à 5 ans, la supériorité masculine est de 3,5%, elle est de 6,5% de 15 à 65 ans et de 0,98% au-dessus de 65 ans. Entre 15 et 55 ans, 5% des hommes sont seuls. La prédominance du sexe masculin est donc due, à une natalité masculine plus élevée et au grand nombre d'immigrants italiens venus travailler en solitaires.

Ce peuplement est très jeune puisque les moins de 15 ans constituent 32,5 du total contre 5,1% pour les plus de 65 ans; d'où, l'allure de la Pyramide des âges (fig.3) étalée à la base et très étriquée au sommet. La tranche d'âge la plus fournie correspond à 25-30 ans (âge moyen des immigrants italiens); il y a, à ce palier équilibre entre les deux sexes tandis qu'un déséquilibre frappant apparaît au niveau de la tranche d'âges 35-40 ans: 131 hommes pour 64 femmes sans que l'immigration y soit pour grand chose. La tranche d'âge de 20-25 ans est la moins large parmi les jeunes adultes surtout du côté masculin, progression due peut-être au service militaire. Les personnes en âge d'activité (entre 15 et 65 ans) constituent 62,15% de la population, or le pourcentage des actifs est de 45,7; donc 16,75% des gens en âge de travailler sont inactifs, soit le moitié de moins qu'en 1861; en contre-partie, 4,3% des gens âgés travaillent. Ces 16,75% se composent de 11,9% pour le sexe féminin et de 4,8% pour le sexe masculin, soit 14,6% de femmes et 3% d'hommes, en moins par rapport à 1861 ; la population féminine active est maintenant beaucoup plus nombreuse.

| | Actifs | % | Nourris |
|------------|--------|------|---------|
| Primaire | 384 | 32,7 | 708 |
| Secondaire | 291 | 24,7 | 570 |
| Tertiaire | 501 | 42,6 | 883 |
| Inactifs | | | 193 |
| Total | 1176 | 100 | 2354 |

Tableau n°2.- Répartition de la population en 1896.

La population active représente la moitié du peuplement en accroissement de 24,6% sur 1861. Le secteur primaire occupe 32,7% des actifs, le secondaire dispose de 24,75% et le tertiaire emploie 42,6%. L'écart entre les différents secteurs n'excède pas 13,3% (PA et PN), alors qu'en 1861 il atteint 57,2%. Un habitant sur deux travaille ou exerce une fonction. La population du quartier est donc une population jeune et besogneuse où les privilégiés sont rares. La véritable classe oisive de 193 personnes (8,2% de la population) est constituée de rentiers (58,2%), de propriétaires (33,6%) et de retraités (8,2%), témoignage d'un petit rôle résidentiel,

La pyramide du secteur primaire, plus fournie du côté masculin, déborde largement au niveau de la tranche d'âge 25-30 ans qui, à elle seule, dispose de 18,7% de la population

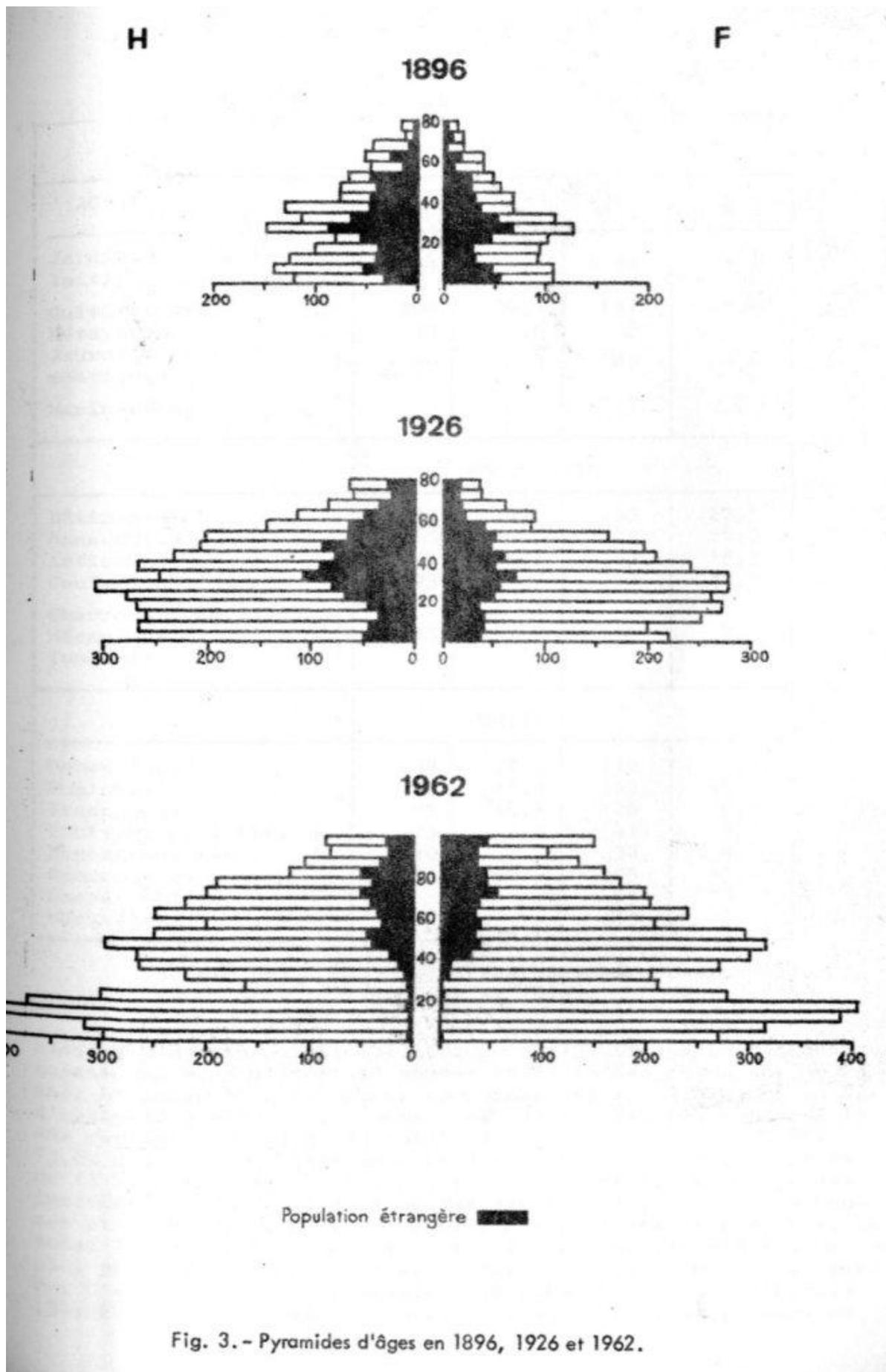


Fig. 3.- Pyramides d'âges en 1896, 1926 et 1962.

| ACTIFS | PRIMAIRE | | | |
|--|----------|------|------|------|
| | 1896 | % | 1926 | % |
| Jardiniers-horticult.) laitiers-apiculteurs) | 34 | 8,8 | 75 | 25,7 |
| Cultivateurs | 208 | 54,1 | 141 | 45,4 |
| Métayers | 33 | 8,8 | 5 | |
| Journaliers et do-) mestiques) | 109 | 28,3 | 89 | 28,6 |
| Marin-pêcheur | | | 1 | |
| SECONDAIRE | | | | |
| Bâtiment | 42 | 14,2 | 265 | 27,5 |
| Manoeuvres | 65 | 22,3 | 249 | 24,9 |
| Artisans | 78 | 26,7 | 164 | 15,3 |
| Confection | 93 | 31,8 | 243 | 24,3 |
| Charrons-tonneliers) Mécanique) Tondeurs) | 15 | 7 | 80 | 8 |
| TERTIAIRE | | | | |
| Domestiques | 138 | 27,5 | 210 | 16,4 |
| Employés | 138 | 27,5 | 563 | 44 |
| Transports | 82 | 16,4 | 126 | 9,9 |
| Professions libér. | 23 | 4,6 | 41 | 3,2 |
| Fonctionnaires | 20 | 4 | 58 | 4,6 |
| Commerçants | 100 | 20 | 203 | 15,8 |
| Santé publique | | | 64 | 5 |
| Municipaux | | | 15 | 1 |

Tableau n°3.- Les catégories socio-professionnelles en 1896 et en 1926.

active, phénomène général correspondant à l'arrivée de jeunes ménages et de jeunes gens dans ces zones périphériques qui offrent des conditions favorables aux travailleurs, emplois et logements. Du côté féminin, la pyramide offre l'aspect "amphore de profil": ce sont surtout les tranches 25-45 ans qui fournissent la population active. La pyramide du secteur secondaire présente un très net déséquilibre en faveur des hommes, surtout entre 15 et 40 ans; pour les femmes, le maximum correspond aux tranches d'âge inscrites entre 20 et 40 ans, avec une légère régression au niveau 25/35 ans. La pyramide du secteur tertiaire présente un certain équilibre entre les deux sexes, allure qui reflète celle de la pyramide globale. La population de renfort, métayers, domestiques et journaliers, constitue plus du tiers de la population active agricole; la confection est la première activité du secteur secondaire, exercée surtout par des femmes (70%). De même, 55% des activités tertiaires sont l'affaire d'employés et de

domestiques; fonctionnaires, titulaires de professions libérales et commerçants sont peu représentés.

En 1896, il y a 3,7 personnes par foyer et 1,6 enfant par famille, car les domestiques sont logés et des parents ou des locataires, surtout italiens, sont hébergés. L'apport étranger, remarquable puisqu'il fournit 46% de la population et 1103 habitants sur 2354, est d'origine italienne, ce qui rend négligeable (0,46%) la quote-part des trois propriétaires allemands et anglais, des trois cultivateurs suisses et des cinq rentiers danois. Les 1103 Italiens, 625 hommes et 473 femmes, sont répartis en classes d'âge inégales: 138 garçons et 132 filles au-dessous de quinze ans et seulement 18 hommes et 13 femmes au-dessus de 65 ans, L'immigration est alors temporaire et la population en âge d'activité s'élève à 469 hommes et 333 femmes. Les moins de 15 ans représentent 23,6% du total et les plus de 65 ans 2,8%; 73,6% des Italiens sont donc en âge d'activité; or les actifs de 15 à 65 ans constituent 59,7% du peuplement. Le groupe des inactifs en âge de travailler est ainsi de 13,9% : 3,7% d'hommes et 10,8% de femmes; ces immigrants sont des gagne-petit. Au total 11% de cette population active gagne sa vie grâce à un emploi primaire, 21% dans le secondaire et 28,3% dans le tertiaire. C'est le secteur secondaire qui embauche le plus d'hommes (34,8% pour 7,3 chez les femmes); 70% sont des travailleurs du bâtiment, 20% sont des journaliers et 10% des mineurs et autres. 75% des femmes sont domestiques; le reste est employé par la confection et l'emploi à la journée. L'augmentation de la population est due au mouvement naturel, aux migrations internes et à l'arrivée massive d'immigrants italiens. Cet ensemble hétéroclite apparaît à la fin du XIXe comme besogneux et modeste.

La deuxième phase du peuplement s'ouvre en 1928, année de la mise en service de la gare de St-Roch: en effet, une convention italienne décide le 6 juin 1904 de créer la ligne Nice-Coni et la compagnie envisage dès 1906 la construction d'une nouvelle gare de triage et de marchandises dans le quartier de St-Roch, en raison de l'ouverture de quelques entrepôts et fabriques. La véritable mise en valeur industrielle doit attendre les années 1930-1950, époque de la naissance d'un quartier où voisinent établissements industriels et habitations ouvrières. L'implantation de la gare est donc le facteur essentiel de la transformation du paysage et de l'économie; des rues, des avenues des bâtiments industriels, remplacent les jardins.

Survivances du passé, les collines n'ont pas connu l'implantation industrielle; elles restent occupées par des cultures en terrasses et sont parsemées de petits pavillons, la plupart construits après la guerre de 1914-18. On relève sur le flanc oriental de la colline de Cimiez une dizaine de villas en 1903, et 35 en 1920. Sur la Corniche Ste-Rosalie, il y a 2 bâtiments en 1854, 11 en 1926, 15 en 1935, 18 en 1940 et 25 en 1956. Sur la Corniche de l'Est (Frère Marc) existent 12 villas en 1936, 15 en 1940 et 20 en 1953. La colline apparaît dans ce quartier semi-industriel comme une zone quelque peu résidentielle, réservée à des villas assez modestes, en raison de la modicité relative du coût des terrains, sur des pentes hardies au-dessus de la plaine industrielle.

La plaine doit son nouveau visage à l'essor industriel; c'est un paysage hétéroclite où se juxtaposent industrie, habitat et petite culture. Cependant les deux rives du Paillon n'ont pas évolué parallèlement. Bien qu'occupé par des entrepôts, le paysage de la rive droite est le moins industrialisé: les grandes propriétés et les jardins y ont encore une grande place jusqu'en 1951-52; de ce fait l'urbanisation est plus tardive et la vocation industrielle moins marquée. C'est sur la rive gauche que se sont effectuées les concentrations les plus rapides et les plus fortes de l'industrie, et les premières installations urbaines. Les plus grosses entreprises se sont groupées à cette époque dans la zone comprise entre la place d'armes et les Abattoirs. Cependant quelques parcelles cultivées subsistent parmi les entrepôts jusqu'aux environs de 1950. Cette prédominance est due au raccordement sur cette même rive de ces entreprises à la gare de marchandises de St-Roch; car d'une rive à l'autre, la seule voie de passage est la passerelle des abattoirs jusqu'à la construction en 1970 d'un grand pont moderne. La densité urbaine est atténuée par de nombreux terrains vagues, des jardins privés et des petites villas; le

tissu urbain est donc lâche. Les villas ont le pas sur les immeubles et les voies sont souvent des chemins; pour faciliter l'urbanisation de ces zones périphériques, on a dû tracer de larges artères. Maisons rurales et habitat urbain se sont cotoyés quelques temps tout comme les vocations agricoles et semi-industrielles. On ne peut parler, en effet, d'industries au sens propre du mot, car les activités artisanales, les dépôts de marchandises et de combustibles ont la meilleure place. Le travail est tantôt une activité individuelle, familiale ou encore le fait de petits groupes (une cinquantaine de personnes), tantôt une entreprise publique, à gros effectifs, ainsi l'hôpital Pasteur les abattoirs, la gare, les Prisons et l'Asile. Les entreprises moyennes sont peu nombreuses.

La plupart des bâtiments industriels et commerciaux se groupent dans la plaine du Paillon entre 1926-30 et 1950-55. Il est impossible de suivre l'installation des activités nouvellement installées dans cette zone; cependant, les annuaires des Alpes-Maritimes donnent des listes d'implantation entre 1926 et 1952. En 1930, six fabriques de pâtes alimentaires fonctionnent à St-Pons et aux Abattoirs. Vers 1945 s'installe à la route de Turin une torréfaction de café "Maxim's", une fabrique de chocolat "Sorca" et de couscous "Toner". Plus anciennes sont les huileries de la place de Tende remplacées en 1926 par les Domaines oléicoles de la Méditerranée, par le syndicat du commerce des huiles de Nice, société anonyme d'huile d'olive, par le Groupe niçois des olivaies, les Huileries St-Roch, le grossiste Pontremoli, l'Alliance oléicole de la Société des procédés Egho. De multiples petites industries sont engendrées par les Abattoirs, fabriques de charcuterie, de glace, de graisses animales et de suif industriel (Société S.O.P.R.A.L.), à proximité se sont groupés des: compagnies de transports des viandes, des entrepôts frigorifiques, le syndicat des chevillards, le comptoir des viandes du midi; aussi tous les chevillards et les marchands de bestiaux de Nice, à l'exception de trois d'entre eux sont-ils installés route de Turin, interférant avec les industries de bâtiment, entreprises de charpente (Patan), marbreries, fabriques d'agglomérés et de béton.

En 1930, quatre savonneries (dont la firme Le Chat) sont en service route de Turin. En 1928 s'installe au quartier St-Pons un laboratoire de produits pharmaceutiques et un dépôt de produits chimiques (Solvay) auxquels s'ajoute en 1930 une fabrique de parfums et produits de beauté (Bermond), complétés en 1935 par les laboratoires de produits pharmaceutiques et dépôt de produits chimiques (solvay) auxquels s'ajoute en 1930 une fabrique de parfums et de produits de beauté Mercier et les Etablissements Akaoum et Sabrnam. Les constructions mécaniques et métalliques sont présentes route de Levens et dans le quartier de Bon-Voyage. Les petites fabriques de type artisanal sont nombreuses et diversifiées, depuis une fabrication de colle jusqu'à celle des meubles. L'activité industrielle la plus développée correspond aux entrepôts; dépôts et petits ateliers. Dès 1920 s'élèvent, non, loin de Bon-Voyage, les installations cinématographiques de prises de vues Pathé-Frères; Bon-Voyage est un quartier de ferrailleurs et de batteries mécaniques de tapis, inondé de poussière. Des dépôts de denrées alimentaires, de bois, de charbons, des entrepôts de cars et de camions sont bientôt rejoints par des voisins dangereux: les entrepôts de combustibles et carburants (1932). A cette date, seules survivent quelques cultures maraîchères et florales à St-Pons.

Le développement industriel ne comporte pas seulement l'implantation d'industries et d'équipements de services; il fixe dans des logements des masses d'ouvriers, consommateurs de produits alimentaires et d'objets d'usage courant. Pour répondre à ces besoins, la Municipalité fait porter ses efforts sur l'aménagement de la zone, un plan Cornudet du 14 mars 1919, approuvé le 17 novembre 1931, consacre la division de la ville en deux parties: la zone urbaine qui comprend en gros la ville de l'époque, la zone rurale qui englobe les quartiers résidentiels périphériques et le reste de la commune, dont Pasteur et Bon-Voyage Le plan prévoit pour la vallée du Paillon, de Riquier à Pasteur, un habitat continu dans la plaine et discontinu sur les hauteurs. A partir de 1922, date de création de l'Office public municipal des habitations à bon marché, les premiers lotissements et HLM surgissent à la périphérie; d'après l'Eclaireur agricole

"peu à peu on défriche la plaine du Paillon pour construire des habitations". Le tableau n°4 donne la chronologie de ces divers aménagements urbains,

Le plan Cornudet prévoit aussi la construction d'un stade vélodrome au quartier

| Noms des lotissements | Année de construct. | Nombre de lots | Surface en M2 | Propriétés sur lesquelles ils ont été construits |
|-----------------------|---------------------|----------------|----------------|--|
| Cimiez-Pasteur | 13 oct. 1925 | 8 | 3062 | |
| Roux-Simon | 24 déc. 31 | | 200 | |
| Pasteur | 6 août 26 | 24 | | Verdi-Martino |
| Vélodrome | 1926 | 33 | 17590 | Gautier |
| Olivari | 1936 | 10 | 3882 | Usine de pâtes alimentaires |
| Arbre Inférieur | 1923 | | | Castan |
| Nitard | 1932 | 4 | | |
| Arbre Supérieur | 26 jan. 33 | 8 | 3350 | Musso |
| Corniche de l'Est | 12 juil. 28 | 6 | 1600 | Woocquey |
| Montée Clément | 17 août 36 | 4 | 1250 | Ciais |
| Tordo | 27 juil. 42 | 11 | 4450 | |
| Flores | 20 mars 25 | 66 | | |
| HBM. Pasteur | 1949 | 2 im. | | |
| HBM. Loucheur | 30 mars 25 | | | Véran |
| Vigon | 1925 | 2 | 287 | Vigon |
| La Chaumière | 29 déc. 26 | 108 | 23781 | |
| Cité SNCF. | 1922 | 124 lôg. | 6 petits blocs | Terrain vague route de Turin |
| HBM. route de Turin | 1939 | | | |
| Abattoirs | 1935 | 18 | | Baron Ricci Ferrès |
| Parc à fourrage | 1940 | 24 | 217 | |

Tableau n°4.- Les lotissements du quartier suburbain.

St-Pons, sur une partie des terrains de la villa Gauthier, avenue Pasteur; ce terrain de sports, construit en 1926 et détruit vers 1955-56, comprend une piste cyclable de 400 m, une piste gazonnée pour les épreuves pédestres et un espace libre pour les matches de rugby, de football et de boxe. Le plan prépare enfin les aménagements des quartiers suburbains, extension des réseaux d'égouts, de gaz, d'eau et d'électricité pour les nombreux lotissements; goudronnage des rues et voies rurales (1928), créations de lavoirs publics (1925) et d'écoles, construction d'un mur d'endiguement dans le Paillon à Bon-Voyage (1928), ouverture de plusieurs artères de circulation, suppression des fossés, En outre, en 1936, un plan d'alignement apporte au quartier de St-Pons de nouvelles modifications déclarées d'utilité publique. Ces aménagements fonctionnels répondent au besoin de loger une population ouvrière modeste, dont la densité augmente sans cesse. Ainsi le quartier suburbain grandit là long des, grandes voies de circulation (route de Turin, route de Levens, quai Lyautey) par développement de lotissements, tout en gardant par endroits, son aspect rural. Les transformations économiques et urbaines amorcent un changement dans la population confirmé par l'analyse du recensement de 1926.

En 1926 la population atteint 5606 habitants; autrement dit, depuis 1896, un apport de 3252 personnes équivalant à une augmentation de 138% alors que l'ensemble de la ville se contente d'un accroissement moyen de 101%. Pasteur, Bon-Voyage et les Abattoirs sont donc en 1926 en pleine extension démographique et territoriale. Ce gain démographique paraît un peu surprenant, compte tenu des effets de la guerre et d'une dénatalité générale à partir de 1922. D'après un rapport de la S.N.C.F., à elle seule, la gare St-Roch fixe dans ses parages un millier de travailleurs. La population se compose de 2611 femmes et 2995 hommes (14,4% en plus) bien que la natalité féminine l'emporte de 1.82%, contrairement aux recensements de 1861 et

1896. La pyramide d'ensemble (fig.3) ne présente pas une base particulièrement élargie; les tranches d'âges 40-45 ans ont sensiblement la même ampleur que celles des moins de 10 ans. La population est formée pour 64,8%, de personnes de 15 à 55 ans, d'où l'aspect de la pyramide renflée en son centre. La plus fournie de ces tranches d'âges est comprise entre 25 et 30 ans, preuve de l'installation de jeunes couples et de travailleurs immigrés. Les moins de 15 ans représentent 24,1% de la population totale; c'est donc une population assez jeune car les gens âgés fournissent 4,7% du peuplement. 71,2% de la population sont en âge d'activité. La tranche 0-15 ans est la moins fournie, inférieure à la tranche 5 à 10 ans. 46,2% des habitants exercent une profession (3,7% de moins qu'en 1896); 22,8% dans le secteur tertiaire, 17,8% dans l'artisanat, et 5,6% dans l'agriculture; le déclin de cette dernière depuis 1896 (1/5 en trente ans) est largement compensé par un accroissement des autres activités: 13,9% pour le secteur secondaire et 6,8% pour le tertiaire. Depuis 1920, la vallée du Paillon est occupée par un chapelet de quartiers ouvriers, populaires et modestes. En 1926, l'industrie a chassé la vie rurale; 87,5% des actifs du secteur tertiaire ont entre 20 et 65 ans.

L'urbanisation a surtout éliminé la polyculture: la classe active des cultivateurs perd 34% de ses effectifs, celle des journaliers agricoles 18,3% et celle des métayers 85%; au

| | Actifs | % | Nourris | % |
|------------|--------|------|---------|------|
| Primaire | 311 | 12 | 707 | 12,6 |
| Secondaire | 1001 | 38,6 | 1839 | 32,8 |
| Tertiaire | 1280 | 49,4 | 2639 | 47,1 |
| Inactifs | | | 421 | 7,5 |
| Total | 2592 | 100 | 5606 | 100 |

Tableau n°5.- La population en 1926.

contraire jardiniers et horticulteurs sont beaucoup plus nombreux accroissent de 18,3%, Ainsi, les surfaces agricoles disparaissent peu à peu du paysage au profit des jardins floraux, potagers et vergers. La principale activité du secteur secondaire est celle de l'entreprise suivie par la mécanique; les ouvriers s'installent à côté des artisans et des travailleurs de la confection. Les emplois se multiplient dans le secteur tertiaire: les 210 domestiques sont désormais minoritaires dans une catégorie qui regroupe 563 employés de commerce et de bureau, 126 agents de transport et 64 serviteurs de la Santé publique, Le nombre des commerçants est doublé, tandis que les fonctionnaires restent mal représentés (73 dont 15 employés municipaux) tout comme les titulaires de professions libérales.

Un bon quart (26,3%) du peuplement est italien (916 hommes et 671 femmes) mais cette participation est en forte diminution (18,4%) sur 1896. La pyramide des âges révèle le renouvellement continu de l'immigration: vieillards et enfants sont beaucoup moins nombreux que les adultes en âge de travailler (77,7% entre 15 et 65 ans), 58,9% des membres de la colonie piémontaise exercent une profession (693 actifs et 243 actives), surtout dans le bâtiment et la confection, mais aussi dans les transports et les services domestiques. Les 42 autres étrangers (14 Russes, 8 Suisses, 6 Espagnols) sont pour la plupart déclarés sans profession ou sont des domestiques. Les 71% du peuplement sont d'origine française. Terrain favorable à l'immigration, la zone suburbaine du Paillon est en 1926 peuplée d'ouvriers et d'employés; une déclaration municipale de 1932 parle du quartier populaire de Pasteur-Bon-Voyage.

La mutation en quartier urbain est liée à l'extension de la ville et à une crise du logement qui a sévi à partir des années 1950. La croissance de la ville s'effectue d'abord vers le nord de la plaine niçoise (St-Maurice et Gorbella); arrêtée par le relief, elle s'oriente surtout vers l'ouest et

vers le nord-est, c'est-à-dire dans les quartiers de Pasteur et Bon-Voyage. L'intervention municipale en faveur de l'habitat populaire débute en 1950; les dommages causés par la guerre sont alors réparés; mais en 1954, 3400 ménages encore demandent à être relogés, car ils occupent des appartements vétustes et surpeuplés, cas de la vieille ville; or, pour pouvoir démolir les taudis, il faut reloger la totalité des habitants expulsés de ces flots insalubres. L'Office public municipal des habitations à loyer modéré ou HLM est donc chargé de trouver les terrains nécessaires à la construction de logements sociaux tout en respectant les limites financières imposées par l'Etat. "La crise du logement conduit à la recherche d'un prix de revient aussi sévère que possible"; aussi la ville porte-t-elle son choix sur les zones périphériques, dont Pasteur et Bon-Voyage, qui offrent des possibilités d'extension, des terrains plats dans la vallée du Paillon où la pente est inférieure à 2% mais dès les abords de l'hôpital Pasteur situé sur une petite butte, la déclivité atteint de 11 à 20%, sur les collines à l'est de Cimiez et à l'ouest du Mont Gros la pente varie entre 26 et 50%. Jusqu'en 1958, ce secteur nord-est de la ville est demeuré le quartier le moins demandé, malgré ses espaces plats; car l'enfoncement de la vallée du Paillon en fait un quartier peu attrayant, peu ensoleillé, occupé par des entreprises, des usines, l'hôpital Pasteur, l'asile des aliénés et les prisons, éloigné de la mer et du centre de la ville. Pour toutes ces raisons les terrains vagues sont nombreux et leurs prix (en 1950 50 à 100 F le m²; en 1956, environ 125 F. le m² sur le flanc oriental de la colline de Cimiez) sont dans cette zone les moins élevés bien qu'à moins de deux km de la place Masséna. Ainsi la zone jadis périphérique est aujourd'hui comprise dans les limites urbaines de Nice; les espaces non bâtis ont disparu, l'agglomération est continue du centre à l'hôpital Pasteur et à Bon-Voyage. La continuité de l'espace bâti est le signe d'une transformation en quartier urbain. Cette intégration dans la ville se traduit par la disparition du paysage primitif.

LE QUARTIER URBAIN.

Descriptive et quantitative, l'étude des quartiers s'attache à l'aspect du paysage, des maisons, à la disposition des voies et des espaces verts, données traduites en chiffres. L'analyse d'un quartier est à la fois fonctionnelle et sociale; elle oppose les périmètres industriels, les centres de commerce de gros ou de détail, les zones de résidences individuelles ou collectives. "Unité de vie urbaine", selon Pierre George, le quartier groupe des logements (2500 au minimum) ou des bâtiments fonctionnels. Bon-Voyage et Pasteur sont aujourd'hui des zones de coexistence d'activités industrielles courantes, non nocives, et d'habitations. Cependant, de plus en plus les habitations prennent le pas sur les bâtiments industriels qui, d'ici une dizaine d'années, seront appelés à partir vers la vallée du Var, la Trinité-Victor, l'Ariane et St-André-de-Nice.

La topographie locale offre l'aspect d'une vaste dépression dégagée par l'érosion comblée d'alluvions récentes (argiles-graviers-marnes) et empruntée par le Paillon. Allongé du nord au sud, ce couloir est enserré par des reliefs aux assises relativement rigides: à l'est, le Mont-Gros (200-300 m.) formé par des calcaires jurassiques; à l'ouest, les collines du Cap de Croix (125 m) constituées en grande partie par des poudingues pliocènes du Var; d'autre part, la ride formée par la colline de Cimiez (100-120 m.) dans les calcaires jurassiques, entrecoupés vers le sud (à la hauteur de l'Arbre-Inférieur) de masses de gypses dans les ruelles s'intercalent des calcaires marins. L'altitude moyenne de la plaine alluviale de St-Pons va de 25 à 30 m. (44 m. à Bon-Voyage, 19.8 m. à la Gendarmerie). Malgré son horizontalité, la plaine n'a pas été pendant longtemps un site favorable à la construction à cause d'une nappe phréatique proche de la surface. Il a fallu recourir à des méthodes modernes appropriées pour pallier cet inconvénient.

Le terme PAILLON dérive du radical pré-indo-européen PAL qui signifie "caillou": c'est le "pierreux". Le matériel de l'édifice structural du bassin du Paillon présente les traits

caractéristiques suivants: complexité et confusion du relief, absence totale de roches antérieures au secondaire, prédominance du tithonique, roche dure du jurassique, aménagé en barres et falaises (le mont Férier). La basse vallée du Paillon est tapissée d'alluvions récentes, graviers, sables, argiles sur 15 à 28 m. de profondeur. Toute la ville de Nice repose ainsi sur des formations de poudingues et d'argiles accumulées par le Paillon. L'architecture de cette zone s'est définitivement constituée au Pliocène; c'est au cours de divers bouleversements que s'est formé le synclinal du Paillon. Au Pliocène, la basse vallée du Paillon passe au nord de la ville sur le plateau du haut Cimiez, par les quartiers de Cap-de-Croix, Brancolar et St-Maurice, pour se jeter à la mer à l'actuel Gambetta à la fin du Tyrrhénien, au Sicilien, un mouvement de bascule déverse le Paillon à l'est de la colline de Cimiez. Le périmètre actuel du bassin s'étend sur 287 km² entre les altitudes de 0 et 1504 m. sur 30 km. Le système du Paillon est constitué par quatre branches: les Paillons de Levens, de Contes, de l'escarène et de Laghet se réunissent on un collecteur unique à l'entrée de Nice; à la hauteur de St-Pons, la vallée a une pente très faible de l'ordre de 0,008% et son profil est en berceau.

Torrent de régime méditerranéen, le Paillon est soumis à des influences locales: la mer tiède et la montagne froide sont mises en contact sur une courte distance par des vallées perpendiculaires à la côte; aussi les quartiers du Paillon sont-ils davantage balayés par les vents que ne l'est le centre de la ville. Le régime hydrologique du Paillon est tributaire d'une alimentation uniquement pluviale et d'une alternance de deux saisons sèches (été et hiver) et deux saisons humides (automne et printemps). Une partie de ses eaux alimente deux nappes souterraines, l'une entre 4 et 8 m, l'autre entre 26 et 28 m. Etroite, encaissée, sinueuse, la vallée est parcourue par un courant d'air froid, généralement nord-est-sud-ouest; la brise de terre qui en résulte inonde Pasteur et Bon-Voyage. Le même phénomène se manifeste dans la vallée du Var, unis à un degré moindre; ici l'air est plus froid à cause de la rapidité de la descente et du resserrement de la vallée, appelée autrefois la vallée froide. Le climat y est en effet, moins tempéré que dans les autres quartiers de lace; l'hiver y est plus rigoureux et l'été plus chaud. En hiver la brise de montagne, humide et froide, règle toute la journée; très faible, la brise de mer ne remonte pas jusqu'à cette zone trop éloignée de la côte. Encadrée de hauteurs, la cuvette est très souvent éloignée jusqu'à 11 heures dans un brouillard dense et accuse une forte humidité (2 jours de gel par an). L'insolation est donc médiocre. En été, la brise de terre continue de souffler, mais la brise de mer perd son effet rafraîchissant, d'où de Gros écarts de température entre le quartier Pasteur et la Promenade des Anglais au maximum 13° à 14° et au maximum 30° à 40°.

En l'absence de station météorologique locale, quelques indications sont fournies par Rimiez, la plus proche, dotée de précipitations annuelles de 876 mm en 79 jours. L'aéroport (942 mm en 88 jours) et Gioffredo (955 mm en 89 jours). Ces inégalités dépendent en grande partie des vents; ainsi, le 29 septembre 1951, le nord-est reçoit 10 mm de plus que le centre de la ville; le 11 février 1951 on enregistre 21 mm à Pasteur et Bon-Voyage et moins de 5 à Gioffredo. Certains orages touchent uniquement le nord-est. Froid, brouillard, humidité en hiver et chaleur en été enlèvent à la vallée du Paillon beaucoup de ses attraits. Dans la plaine occupée toute entière par des constructions, la végétation est pratiquement absente, hormis les platanes qui agrémentent les grandes artères. Sur les collines se juxtaposent la végétation de type méditerranéen et la végétation acclimatée, quelques pins d'Alep ou maritimes, des eucalyptus, des figuiers sont les témoins du passé, mais les oliviers sont encore nombreux sur

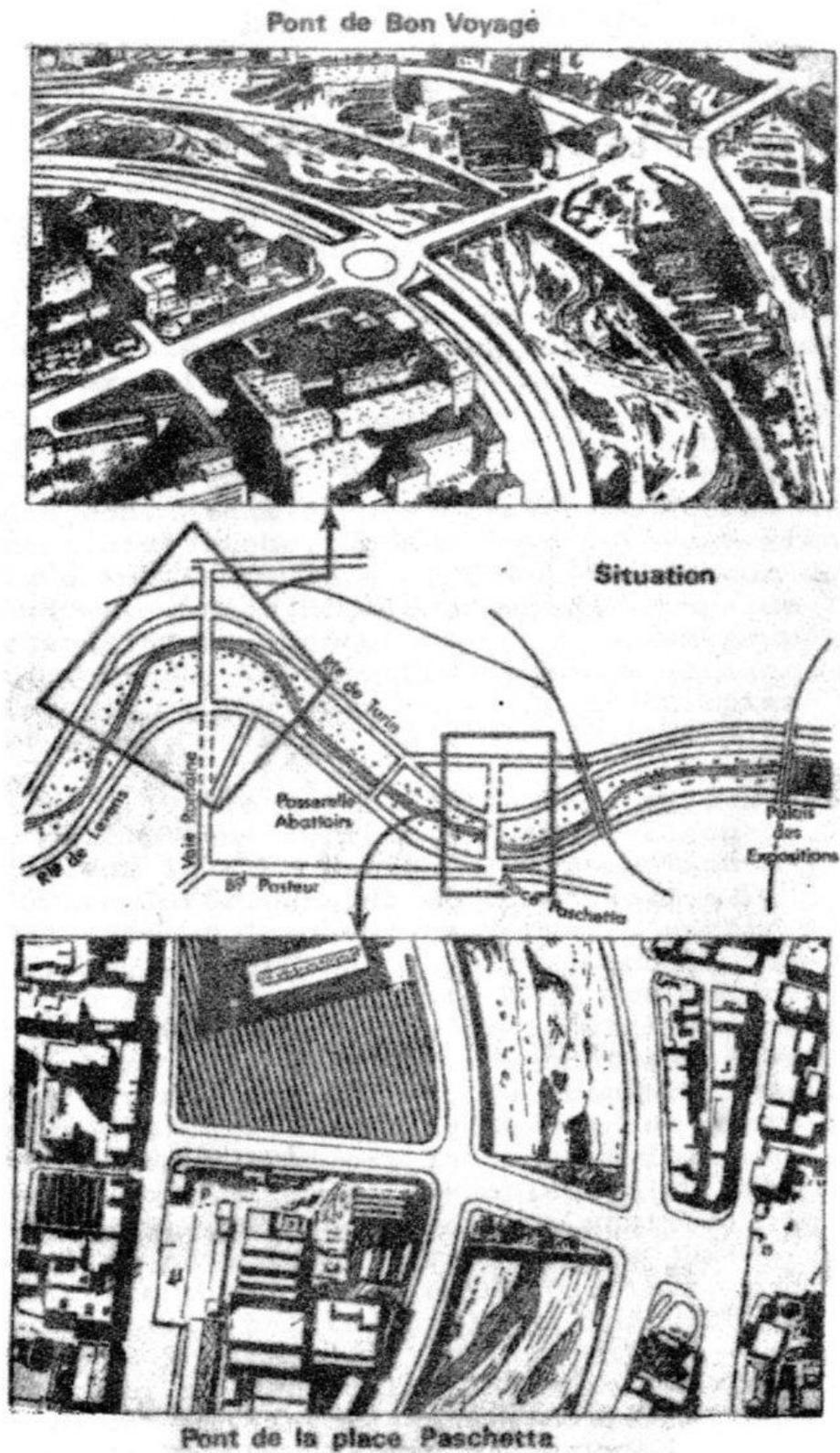


Fig. 4. - Les nouveaux ponts du Paillon.

les versants de Cimiez, Cap-de-Croix et du Mont-Gros. Cyprès, palmiers, cactus et bambous, prospèrent surtout sur les hauts de Cimiez; dans le lit du Paillon, les bambous et les herbes se mêlent aux trembles et aux petits jardins de haricots, de salades et de tomates.

Le quartier Pasteur doit son nom à l'hôpital construit en 1910; l'appellation antérieure était "plaine de St-Pons", du nom d'une abbaye qui surplombe la rive droite du Paillon au-dessus de l'hôpital; fondée en 775 par Siagrus, évêque de Nice, elle conserve le souvenir de Pons, fils d'un sénateur romain, converti au christianisme et réfugié à Cimiez avant d'être décapité sur le rocher qui porte aujourd'hui la chapelle. Le monastère s'enorgueillit d'avoir par deux fois donné l'hospitalité à Charlemagne d'abord au retour de l'expédition contre les Lombards, puis lors d'un voyage à Rome pour y recevoir du pape Léon III la couronne des Empereurs romains. En 1908, la ville de Nice achète pour 60.000 francs le monastère et ses 78 hectares; plus tard, l'abbaye accueille des malades contagieux et des blessés de guerre avant d'être classée monument historique. Le nom de Bon-Voyage viendrait d'une chapelle érigée sur la route d'Italie à la hauteur de l'ancien octroi, à l'endroit où les Niçois prenaient congé de leurs hôtes. De forme rectangulaire, allongés du nord au sud, coupés par le Paillon, Pasteur et Bon-Voyage offrent un quadrillage régulier de rues; en effet, la plupart des voies de circulation se coupent à angle droit et les principales sont parallèles aux rives du torrent.

De 1951 à 1954, avec l'aide de l'Etat, les immeubles d'habitation se multiplient surtout sur la rive gauche, à la hauteur de Bon-Voyage; sur la rive droite, l'urbanisation est amorcée au chemin de l'Arbre Inférieur par la construction d'un groupe d'immeubles en 1954-55 sur la corniche Véran. A partir de 1955 surgissent les H.L.M., d'abord sur la rive gauche à Bon-Voyage; puis à partir de 1956 sur la rive droite à la gendarmerie. De 1962 à 1968, les derniers terrains vagues de la plaine accueillent les groupes d'immeubles; mais le fait marquant est alors l'apparition sur le versant oriental de Cimiez, des premiers immeubles résidentiels au-dessus des petites villas du bas des pentes. L'extension réalisée entre 1958 et 1968 est la plus visible, matérialisée par des immeubles et par de grands ensembles: d'un urbanisme étalé, on passe progressivement à un urbanisme vertical. Le résultat est l'élaboration d'un paysage hétérogène où se juxtaposent entrepôts, fabriques, édifices municipaux, logements sociaux, grands ensembles, immeubles résidentiels, petits pavillons individuels. Le versant oriental de Cimiez porte des villas aux styles et aux couleurs variées, ensemble assez hétéroclite où tranchent depuis 1965 quelques immeubles dont la présentation très soignée laisse deviner un bon confort. Dans la plaine du Paillon les grands ensembles dotés de tours, les logements sociaux aux monotones surfaces planes et aux logements standardisés, l'hôpital Pasteur, les prisons et les bâtiments industriels composent un triste paysage. Ainsi, en une dizaine d'années, les quartiers ont pris un nouveau visage et leur physionomie s'est entièrement transformée; ils n'étaient pas préparés à recevoir un tel afflux de population et d'immeubles. Il a donc fallu créer ou aménager les équipements nécessaires à une population nouvellement implantée.

Dès 1958, l'urbanisation a posé des problèmes d'autant plus graves qu'elle a été très rapide; en fait, la "grille d'équipement" est fluctuante, son contenu varie en fonction de la densité et de la répartition de la population; de meure, la composition par âge entre en ligne de compte: les exigences sanitaires et culturelles d'un quartier jeune (c'est ici le cas) ne sont pas les normes que celles d'un quartier traditionnel. L'urbanisation a donc entraîné ici la création d'équipements spécifiques, strictement nécessaires à la desserte des nouveaux quartiers: rues, écoles, magasins, lieux de culte, assainissement, voirie, services publics; dans un second temps viennent les jardins, terrains de sports, bibliothèques, équipement social et culturel.

S'il a apporté d'incontestables avantages, le Paillon n'est pas un voisin tranquille: ses crues ont plusieurs fois ravagé les campagnes de St-Pons et Bon-Voyage. Faute de techniques appropriées et de capitaux, les ruraux ont construit çà et là des palissades de bois sans grande efficacité. La plus ancienne digue est le mur Carail¹³ à la hauteur de Bon-Voyage, mur démoli vers 1950-55 pour permettre la construction des H.L.M. dans le lit du Paillon; en face du mur Carail, à 60 mètres sur la rive droite, le mur Négrin est édifié en 1777, renforcé par deux éperons en 1780; en 1809, le lit du torrent est rétréci par des digues inclinées en forme de

¹³ Le marquis de Carail a été gouverneur de Nice au XVIIIe siècle.

pyramides couchées (épis), mais en 1824 on en revient aux murailles, aujourd'hui le lit du Paillon, nettement rétréci par rapport à ce qu'il était au XIXe siècle, est par endroits colmaté, surtout vers Bon-Voyage; dans quelques années, il sera recouvert jusqu'au pont de Bon-Voyage (coût: 4.000.000 d'anciens francs le mètre linéaire en 1972).

Obstacle à la circulation, le Paillon rend difficiles les relations entre les deux rives séparées par une cinquantaine de mètres; jusqu'en 1969, Bon-Voyage et Pasteur sont étrangers l'un à l'autre. En effet, du Palais des Expositions à l'Ariane, la passerelle des Abattoirs, construite entre 1915 et 1920 avec du matériel militaire, reste le seul moyen de franchir le Paillon. Aujourd'hui sont construits d'un seul coup deux ponts supplémentaires, l'un aménagé par une société pétrolière (Total) au niveau de la place Paschetta (voir fig.4) et agrémenté de stations-services et de jardins, l'autre, à la hauteur de la voie romaine, sort directement à Bon-Voyage doublé par une voie de 20 m. de large. La passerelle des Abattoirs est dès lors réservée aux piétons. Ainsi prend fin l'isolement total entre les deux rives du Paillon, imposé par la coupure.

Les deux grands axes routiers sont le boulevard J.B.Vérany (ancien quai des Abattoirs) et la grande route de Turin tracés à la fin du XVIIIe siècle; ils confluent à la hauteur de la place des Abattoirs pour former la nationale 204, porte de l'Italie par le Paillon, par les cols de Braus et Brouise par la Roya. Les comptages routiers sur la N 204 donnent une nette prédominance aux camions de marchandises italiens. En 1963, les services techniques de la ville font procéder au doublement de la N 204 entre les Abattoirs et la boucle de Bon-Voyage sur une distance de 1 km 500, doublée vers 1965-66 par une deuxième chaussée parallèle. Ouvert en 1890 sur la rive droite, l'actuel boulevard Lyautey et son prolongement, la route de Levens, sont aujourd'hui les plus fréquentés par les poids lourds.

Une rocade va contourner la ville, passer derrière l'asile des aliénés où un échangeur conduira vers l'Italie ou vers le Palais des Expositions, De l'asile Ste-Marie à la place du XVe Corps, une autoroute est prévue dans le lit du Paillon pour rejoindre la voie rapide à la place du XVe Corps et de là, partir vers l'Italie par la Turbie (au nord) ou par le bord de mer (vers Villefranche). Alors équipé de quatre échangeurs, le quartier Pasteur deviendra la principale voie de circulation et de dégagement de Nice.

D'après les délibérations municipales de 1900, il n'existe entre Cimiez d'une part, l'Arbre et St-Pons d'autre part, aucune voie praticable aux voitures et aux charrettes. Jusqu'en 1918, la circulation interne est peu facilitée dans cette partie de la banlieue niçoise. Après l'installation de l'hôpital Pasteur, de la gare St-Roch et des premiers lotissements, la municipalité ouvre des voies de circulation dans ce nord-est. Les chemins ruraux et vicinaux sont améliorés et de nouvelles rues et avenues sont ouvertes. Dès 1928 les voies de circulation et la route de Turin sont goudronnées ou pavées; en 1930 les premiers trottoirs apparaissent. Aux Abattoirs, à St-Pons et à la Gendarmerie. En 1929 pour les habitants des H.L.M. on ouvre les rues Curie, du 11 Novembre et Claude Bernard (à l'Arbre Supérieur); en 1931, le premier tronçon de la Corniche de l'est, aujourd'hui Corniche Frère Marc et en 1945, le deuxième sont ouverts. C'est en 1945 que le boulevard Pasteur est mis en service entre l'hôpital et la rue Florès, prolongé en 1947 jusqu'au chemin de l'Arbre supérieur. Depuis, les habitants réclament sa prolongation jusqu'à la place du XVe. Corps pour offrir une voie de dégagement supplémentaire vers le centre de la ville et supprimer les bouchons des heures de pointe du quai Lyautey unique voie de circulation vers la ville, En novembre 1967: le boulevard Maccario relie la route de Levens au quartier Lyautey desservant ainsi les grands ensembles et H.L.M. de St-Pons, Depuis 1973 la Voie Romaine élargie, débouche directement sur le pont de Bon-Voyage. Cette liaison ouest-est sera, vers 1976, doublée à l'aval par un tunnel sous la colline de Cimiez.

Une circulation intense sur les deux rives tient à un rôle de pénétrantes joué par la N 204 et par la route de Levens vers les industries de l'Ariane, les carrières de St-André et de Contes et

vers le Piémont. A ces passages s'ajoutent les mouvements incessants des poids lourds qui desservent les entrepôts locaux; à titre d'exemple, 500 camions entrent ou sortent chaque jour par le bd Lyautey au service des entrepôts Cauvin (matériaux de construction). La circulation est difficile aux heures de pointe, surtout de la place du XV^e Corps à la passerelle des Abattoirs.

En 1835, les transports en commun font leur apparition à Nice; dès 1879 est créée la ligne des abattoirs avec des véhicules à chevaux. En 1900 apparaît la première voiture électrique munie de trolley; la même année, la ligne de Contes dessert au passage la banlieue de Bon-Voyage pour laquelle une ligne spéciale est mise en service en 1911. Sur la rive droite du Paillon, un tramway inauguré en 1903 s'arrête à la gendarmerie avant d'être prolongé en 1908 sur la route de St-Pons jusqu'au couvent. Aujourd'hui le quartier de Pasteur est desservi par la ligne n°4 et par une autre affermée à une société privée, le n°16, qui dessert le cimetière de l'Est et prend des voyageurs pour Pasteur. Les Abattoirs et Bon-Voyage ont à leur disposition le n°16 (anciennement n°3) et la ligne de Contes des Rapides Côte d'azur. Selon les statistiques de T.N.L., en dix ans (1955-1965) le nombre des voyageurs augmente considérablement; plus de la moitié des chefs de famille se rend en ville pour son travail deux fois par jour. Les périodes d'affluence sont inscrites entre 7h. et 8h.30, 11h.30 et 12h.45, 13 h.15 et 14 h.30, 17 h. et 19 h.30, périodes pendant lesquelles les fréquences varient de 8 à 15 minutes. D'après l'enquête du 8 novembre 1968, les heures de pointe, de Pasteur vers le centre, se placent entre 6 h.30 et 8 h.30; la ligne n°4 transporte 754 passagers; la plupart se rendent à leur travail et les autres sont des employés de l'hôpital Pasteur qui rentrent chez eux après avoir terminé leur service de nuit ou encore des ménagères matinales, des lycéens et des étudiants. Entre 13 h.30 et 14 h.30, avec 475 passagers, la fréquentation est inférieure à celle du matin. Du centre vers Pasteur, les heures d'affluence se situent entre 6 h.30 et 8 h.30 où 420 personnes se rendent à leur travail et 11 h.30-12 h. 45 où l'on recense 356 passagers; les 200 voyageurs enregistrés entre 13 h.15 et 15 h. sont des parents de malades en visite à l'hôpital; la majorité des 658 usagers entre 18 h. et 20.h. rentre à son domicile et une petite partie va prendre son service de nuit à 20 h. à l'hôpital. Au total, des Nouvelles Galeries vers Pasteur il y a 2768 voyageurs vers le centre et 2229 en sens inverse. D'après ces résultats, approximatifs, à cause des arrêts intermédiaires, il y a des échanges de population avec la ville, matérialisés par des mouvements pendulaires et schématisés par des courbes ou isochrones. Aux dires des habitants, le service des cars T.N.L est insuffisant, surtout aux heures de pointe où les attentes durent parfois une demi-heure, phénomène général dans les quartiers périphériques. La pénurie des transports en commun à partir de 21 heures constitue en outre un handicap pour les habitants les moins aisés; dépourvus de moyens de locomotion individuels, ils ne peuvent prétendre aux loisirs nocturnes du centre de la ville (cinémas, théâtres, conférences, concerts...). Ainsi la vie quotidienne de beaucoup de familles n'est pas facile à organiser.

Autrefois les habitants du Paillon se procuraient l'eau d'irrigation et l'eau potable par des puits dans la nappe souterraine. Vers 1867 les eaux de Ste-Thècle (Paillon de l'Éscarène) et de Sagna (Pont de Peille) arrivent à St-Pons et à Bon-Voyage. En 1907, une usine d'ozonisation est mise en service à Bon-Voyage à la cote 130 m., dotée d'une annexe en 1926, à l'extrémité de l'aqueduc de Ste-Thècle (11 km). Actuellement ces quartiers sont les seuls à recevoir un mélange d'eaux des sources de Ste-Thècle et de la Vésubie (3000 l/s pour la Vésubie et 100 l/s pour Ste-Thècle); mais: les conduites posées il y a près de 50 ans ne sont plus adaptées aux besoins actuels, surtout depuis la construction des grands ensembles et réclameront de nouveaux aménagements. Les collines de l'Observatoire ne sont pas alimentées en eau potable mais disposent de l'eau d'arrosage. Aujourd'hui l'usine d'ozonisation de Bon-Voyage est suppléée par l'immense usine de Rimiez.

Venant d'Angleterre par Gênes, le premier gazomètre est débarqué dans le port de Nice en novembre 1853; dès 1880, l'emploi du gaz gagne les maisons privées. C'est vers 1890 que St-Pons et l'Arbre commencent à recevoir le gaz; Bon-Voyage a dû attendre

1926-1927. Mis à part quelques groupes particuliers, l'électricité apparaît à Nice en 1893, produite dans une usine thermique sur un emplacement voisin des actuelles Galeries Lafayette. L'électricité arrive à St-Pons et à l'Arbre vers 1907 et à Bon-Voyage entre 1920 et 1930. En 1910 est installé à la place d'Armes un transformateur; en 1920, le réseau électrique est étendu rue de la Gendarmerie, quai Pasteur et route de Turin; à partir de 1925 la municipalité équipe les premiers lotissements de l'Arbre inférieur et du quartier des abattoirs. Ce développement est arrêté par la crise de 1938, puis par la guerre; ainsi après 1945, les réseaux de gaz et d'électricité se trouvent pratiquement dans leur extension d'avant guerre et doivent être achevés entre 1948 et 1955.

Les premiers réseaux d'égouts construits entre 1905 et 1920 sont complétés entre 1920 et 1949 suivant un système séparatif, un réseau pour les eaux usées et un autre pour les eaux pluviales. Aujourd'hui, l'assainissement du quartier de Pasteur est à l'ordre du jour à propos de l'évacuation des eaux de pluie descendues de Cimiez et déversées dans le Paillon. L'urbanisation multiplie les surfaces bâties désormais imperméables; du fait d'un ruissellement plus grand, les canalisations obstruées risquent souvent d'éclater sous une forte pression. Pour y remédier, il faut construire des collecteurs; celui qui est installé dans la partie basse de la Voie romaine Vers le Paillon est déjà insuffisant du fait d'une urbanisation rapide (surtout à cause des H.L.M. de la route de Levens), Aussi un collecteur beaucoup plus grand (1,70 m. de hauteur sur 1,40 m. de largeur pour évacuer 4 m³/s) drainera-t-il 34 ha avant de se jeter dans le Paillon depuis l'élargissement de la Voie romaine. Sur la rive gauche, un collecteur unique longe sous terre la route de Turin, raccordé au Paillon en trois endroits.

Les deux quartiers sont dotés de magasins de première nécessité et possèdent des libres-services. Sur la rive droite, deux secteurs commerciaux se partagent la zone comprise entre St-Pons et la gendarmerie, le premier se situe autour de la Voie romaine, le second quai Lyautey (voir fig. IV). Les commerces les mieux représentés sont ceux de l'alimentation: 28 magasins sont réservés aux produits alimentaires. En outre, quatre libres-services se répartissent entre le boulevard Pasteur (un CASINO de 98 m² et un SPAR FLORECO de 80 m²), le quai Lyautey (SUPER-MARCHE) et l'avenue de la Voie romaine (un mini-marché de 140 m²). Un marché de quinze bancs se tient tous les jours; sauf le lundi, avenue de la Voie romaine; les prix y sont sensiblement les mêmes qu'au marché Saleya. D'une manière générale, la population du quartier Pasteur-Florès est à peu près satisfaite du ravitaillement en produits d'usage et de consommation quotidiens, d'autant plus qu'à cet équipement de première nécessité s'ajoute un petit artisanat qui procède aux réparations et à l'entretien des objets utilisés par les résidents. Mais l'équipement para-médical est nettement insuffisant puisque une population de 12.000 habitants en 1969 ne dispose que de trois pharmacies et d'une salle de soins médicaux. Sur le versant est de Cimiez, la corniche Frère Marc possède depuis 1965 un centre commercial créé lors de la construction de cinq groupes de résidences et doté d'un bazar-droguerie, d'une bonneterie, d'un magasin d'alimentation, d'une boucherie, d'une boulangerie, d'un coiffeur, d'un libre-service (100 m²) et d'une papeterie-journaux. A Bon-Voyage, l'équipement commercial est beaucoup moins développé malgré la présence des H.L.M. et de nombreux groupes d'immeubles implantés dans la boucle. Pour les 3000 habitants qui empruntent la RN 204 pour se rendre à leur travail, six magasins d'alimentation et deux petits super-marchés fonctionnent, complétés par un pressing, un débit de journaux, un bar, un bureau de tabacs et un tailleur,

Le quartier des abattoirs a en partage des commerces de gros uniquement alimentaire et des commerces de détail localisés essentiellement sur la route de Turin. Les treize commerces de produits alimentaires sont accompagnés de vingt boutiques consacrées aux besoins courants et d'une demi-douzaine réservées au petit artisanat (cordonniers, tapissiers, ébénistes, menuisiers) un effort pour équiper les nouveaux quartiers de Pasteur et Bon-Voyage, l'infrastructure commerciale est incomplète: ainsi, entre la place du XV^e Corps et la limite de la

commune, il n'y a aucun commerce de vêtements et de chaussures, les rares magasins de meubles et d'appareils ménagers n'offrent pas le choix de la ville. Aussi les habitants de ces quartiers sont-ils quelque peu gênés par l'éloignement du centre de Nice et ont-ils souvent l'impression de vivre en marge de la cité (sentiment plus vivement ressenti à Bon-Voyage qu'à Pasteur).

Dès 1888, un groupe scolaire fonctionne à St-Pons, agrandi vers 1927; en 1929, la première école maternelle est ouverte à Pasteur, agrandie en 1950. Depuis une dizaine d'années, l'urbanisation entraîne la mise en place d'un équipement qui va de la maternelle à la troisième. Deux groupes scolaires se partagent les quartiers de l'Arbre et de St-Pons. Le groupe "Jean Macé" se compose d'une école maternelle et d'une école primaire reconstruites en 1952 après le bombardement de 1944. En 1957, trois classes maternelles suffisent; en 1969, il y en a sept qui groupent 283 enfants venus de l'est de Cimiez et de la place Paschetta à la villa Clary. En 1969, 30 enfants ont été refusés à cause du manque de locaux à une date où il aurait fallu au moins neuf classes réparties en deux maternelles. L'école primaire créée en 1932 et reconstruite en 1952 comprend 24 classes pour 702 élèves, 350 filles et 352 garçons. Le groupe Pasteur-Vélodrome créé à la suite de l'implantation d'H.L.M. et de grands ensembles, ouvre en 1964 une école maternelle de cinq classes pour 210 élèves et une école primaire de douze classes pour 166 filles et 206 garçons. Ce groupe est réservé, en principe, aux enfants habitant au nord de la rue Clary jusqu'à la route de Levens. Sur le même terrain s'est ouvert en octobre 1969 une annexe du C.E.G. de Bon-Voyage, cycle de transition qui accueille 132 filles et garçons de 12 à 15 ans répartis dans trois bâtiments préfabriqués, un collège d'enseignement technique ouvert en 1969 pour accueillir 430 garçons venus d'un peu partout (400 demi-pensionnaires) pour apprendre des métiers spécialisés: bijoutier, horloger, maroquinier, tailleur, tapissier, ébéniste. A Cimiez, l'école enfantine St-Eloi reçoit 45 élèves et une section d'éducation professionnelle (S.E.P) est réservée à des garçons et filles de 13 à 14 ans, Malgré tout, l'équipement scolaire du quartier Pasteur est encore insuffisant par manque d'écoles maternelles et par absence d'enseignement secondaire complet. Cependant, mis en service en octobre 1969, le C.E.S Victor Duruy accueille 600 élèves recrutés parmi les collégiens qui fréquentaient Florès-Pasteur, Risso ou Roland-Garros. Il est installé avenue de l'Arbre Inférieur dans les locaux occupés en 1968 par le C.E.S. Carnot pour recevoir 450 élèves de Carnot, donc pour la plupart étrangers au quartier de Pasteur.

Sur la rive gauche, c'est en 1921 et en 1926 que la ville de Nice crée à Bon-Voyage un groupe scolaire; auparavant les enfants allaient à l'école à l'Ariane ou à St-Roch. La première école maternelle fonctionne en 1947 et est agrandie en 1950. Un nouveau groupe scolaire, construit à la demande des mille habitants de Bon-Voyage, est mis en service en 1952 sur la N 204, près de la chapelle de Bon-Voyage; 1233 élèves du quartier sont répartis entre le primaire (15 classes-420 élèves dont 210 filles et 210 garçons), le C.E.G. (648 élèves et 2 classes) de maternelle (4 classes/soit 167 élèves) et une classe de perfectionnement de 14 élèves. Ce groupe scolaire s'avère insuffisant malgré un premier agrandissement à la rentrée 1971 de six nouvelles classes de C.E.G. et sur un terrain de l'Office des H.L.M., la construction d'un C.E.S., d'une maternelle et d'un second groupe scolaire pour les enfants et jeunes gens de Bon-Voyage.

Sur cette même N 204, près de la boucle de Bon-Voyage l'école du bâtiment est ouverte depuis le 1er janvier 1947 sur les 11.328 m² d'une partie du parc à fourrage et d'un ancien potager. Cette école groupe 180 élèves de 17 à 35 ans, 160 garçons et 20 filles (sténo-dactylo) d'origine modeste en général; 12 bâtiments et 120 lits sont destinés à l'internat des garçons originaires pour la plupart de l'arrière-pays, mais aussi à des nord-africains apprentis-maçons. Salariés, les élèves touchent une indemnité égale au SMIG et des congés payés tout en recevant une formation professionnelle. L'établissement dépend d'une association régie par la loi de

1901, placé sous le contrôle du ministère du travail. Sur la rive gauche, les problèmes ont été les mêmes qu'à Pasteur: manque de locaux et absence d'enseignement secondaire complet.

De mémo l'équipement administratif a été longtemps déficient dans ces quartiers dépourvus de cadres financiers et administratifs. Une petite banque, la Société Lyonnaise opère sur la rive gauche, face aux abattoirs, depuis 1564; sur la rive droite, place Paschetta, une succursale de la Société Générale est mise, en 1970 au service des habitants de Pasteur-Florès. La population résidente réclame un commissariat de police depuis 1965 mais ce sont les bureaux de poste qui sont les plus demandés. La recette auxiliaire de trois employés ouverte à Pasteur en 1966 ne peut satisfaire 12.000 personnes. Le problème du téléphone préoccupe aussi les riverains; la Direction départementale des P.T.T. pense régler la question en installant des taxiphones dans les immeubles et des cabines téléphoniques sur les principaux axes. Bon-Voyage est totalement dépourvu jusqu'en 1971 de recette auxiliaire des P.T.T. et de cabine téléphonique. Ainsi s'explique le sentiment d'isolement éprouvé par les habitants à cause du sous-équipement administratif.

Quartiers jeunes puisque nés après 1955, Pasteur et Bon-Voyage sont aussi habités par une forte proportion de moins de vingt ans. Cet afflux de jeunes suscite des équipements socio-éducatifs, culturels et sportifs indispensables à l'équilibre humain des grands ensembles. A Pasteur, entre l'hôpital et la place Paschetta, deux terrains de sport sont consacrés au basket-ball; le terrain de foot-ball aménagé en 1966 dans le lit du paillon est à la merci de la moindre crue; enfin, un terrain de tennis fonctionne depuis 1966-67 à la corniche Ste-Rosalie. En outre, un cercle culturel des compagnons familiaux offre à 80 adhérents du quartier Ste-Rosalie : volley, basket, judo, équitation et musique. Cependant il y a beaucoup à faire dans le quartier Pasteur; la salle des sports du Collège d'Enseignement Technique Pasteur vient d'être dotée en 1971 d'une aire de jeux (hand-ball, volley, basket) d'un vestiaire avec des douches, des gradins pour recevoir 500 personnes, des plateaux d'évolution: pistes, sautoirs, agrès; l'ensemble sur une surface de 3000 m². Les habitants du quartier réclament en vain d'y adjoindre une piscine à cause de l'éloignement de la mer.

Les jeunes ont à leur disposition la Maison de la Culture de Pasteur créée en 1966 par la Ville au milieu des H.L.M. de la route de Levens; l'équipement semble satisfaisant avec salles de réunion, cafétéria avec télévision, jeux, ping-pong, baby-foot et revues pour recevoir 260 adhérents de 15 à 20 ans, et pratiquer diverses disciplines: karaté, judo, danse rythmique, musique, ski, escalade. Sur la rive gauche, un seul terrain de sport est ouvert en bordure de la N 204; les jeunes doivent s'ébattre dans les terrains vagues autour des H.L.M. ou dans le lit du Paillon. L'équipement culturel est assuré par deux bibliothèques et une Maison de Culture insuffisamment fréquentée malgré une cotisation annuelle réduite à 12 F. Créée en 1965, elle groupe 180 adhérents mais 40% seulement sont originaires du quartier, ce qui représente la participation de moins de 75 habitants de Bon-Voyage. Les adhérents (la plupart ont entre 18 et 20 ans) dirigent eux-mêmes leur maison dont les activités sont multiples: ciné-club, photos, musique, soirées poétiques, escrime, voyages organisés, sports, discothèques. La bibliothèque gratuite, créée par la municipalité en 1965, comprend une section pour les adultes, et une section réservée aux enfants de six à seize ans. La bibliothèque enfantine est la plus fréquentée: ainsi en janvier 1968, 174 enfants sont inscrits; 218 en août 1965; au total 3235 enfants de Bon-Voyage ont fréquenté cette bibliothèque. La section adulte compte en 1966 40 inscrits et 122 en 1968; ici les femmes sont majoritaires et le roman est le genre le plus apprécié. Le lotissement La Chaumière a formé sous la direction d'un de ses habitants une fanfare, "L'écho de la Chaumière" composée de 80 musiciens; en outre, 50 jeunes gens du quartier suivent des cours de solfège donnés par le doyen de la société presque tous les soirs, à partir de 18 heures, dans un baraquement en planches, dont l'insonorité laisse encore à désirer. Il n'y a aucune salle de spectacles, témoignage d'un retard dans l'équipement sportif et culturel.

L'équipement sanitaire et social est lui aussi peu développé. Dans l'ensemble les habitants désirent des jardins, de la verdure, des crèches, des garderies d'enfants, des permanences pour assistantes sociales et même des bains-douches publics. Actuellement Bon-Voyage possède un dispensaire réservé aux consultations des nourrissons et aux vaccinations; en revanche, Pasteur est dépourvu de centre sanitaire; les jeunes mamans sont obligées de se rendre à Bon-Voyage par leurs propres moyens. Au quartier Pasteur-Florès opèrent 5 médecins, 2 dentistes, 3 pharmaciens, 1 laboratoire, 1 infirmière pour 12000 habitants, ce qui est insuffisant.

Les espaces verts ont été pratiquement effacés dans la plaine du Paillon; un seul survit au milieu du groupe d'immeubles Clary à l'emplacement de l'ancien vélodrome Pasteur-. Les jardins publics sont inconnus à Bon-Voyage et il n'y en a que deux échantillons à Pasteur. Autrefois quartiers populaires, encaissés dans l'humide vallée du Paillon, éloignée du centre de la ville et de la mer, ces zones peu accueillantes n'ont jamais attiré les touristes. De ce fait, la fonction hôtelière est nulle; à part un unique hôtel (catégorie C) situé sur le versant oriental de Cimiez. Les hôtels les plus proches se trouvent rue Barbéris et canal St-JeanBaptiste. De même la population a, en partie recours aux quartiers voisins pour participer aux cultes. Sur la rive droite, les habitants du quartier de la Gendarmerie se rendent à l'église Don Bosco: et ceux de Pasteur ont le choix entre l'abbaye de St-Pons et la chapelle (du Bon Pasteur créée en 1963 et gérée par les prêtres de Bon-Voyage. Sur la rive gauche, l'église de Bon-Voyage dessert tout le quartier depuis 1968.

En somme, ces nouveaux quartiers sont inachevés; il leur manque plusieurs éléments propres à la vie réelle d'un quartier; dépourvus de cadres administratifs et financiers ils disposent de cadres culturels, sportifs, sociaux, sanitaires encore embryonnaires; les loisirs sont absents et l'équipement scolaire est incomplet; le commerce répond seulement à la satisfaction des besoins de première nécessité. Ainsi Pasteur et Bon-Voyage, sont-ils tributaires du centre de la ville, dépourvue d'autonomie, ils ne peuvent vivre sans être reliés sans cesse au coeur de la cité.

LES FONCTIONS

S'il est un domaine où l'évolution est visible, c'est celui de l'habitat; reflet des transformations sociales, économiques et urbaines. Nice a été dotée d'un plan d'urbanisme (ce qui n'est pas le cas de toutes les villes de France) en remplacement du plan Cornudet abandonné en 1962; ce plan d'urbanisme approuvé a eu force de loi en attendant la publication d'un plan définitif d'occupation des sols, il distingue une zone d'habitation, une zone rurale et une zone industrielle subdivisées en plusieurs secteurs. La zone d'habitation comprend un secteur satellite et un secteur de plan d'ensemble. Le secteur continu (on crée des rues sur lesquelles on construit des maisons, ce qui donne naissance à des îlots) est représenté sur les cartes d'urbanisme par le symbole BI, le secteur discontinu (sur un terrain on établit des lotissements laissant des espaces libres) est représenté par le symbole CI. La zone intermédiaire (dans laquelle on peut faire soit du continu, soit du discontinu, soit juxtaposer les deux) est le secteur de transition symbolisé par le signe B2, Ces trois secteurs sont représentés dans les quartiers analysés; sur la rive droite, en bordure du Paillon, la construction est en ordre continu (BI); à l'est de Cimiez, les bâtisses sont disposées en ordre discontinu (CI); sur la rive gauche, les constructions sont en ordre continu (BI) de la Place du XV^e Corps à la boucle de Bon-Voyage; au-delà se situe une zone de transition (B2). Sur la colline ouest du Mont Gros, on retrouve le secteur discontinu (CI)(voir fig.5).

LES CENTRES DE VIE.

Sur la rive droite, quatre zones englobent des centres de vie différents: en bordure du Paillon les quartiers de la Gondamine à la place Paschetta offrent un habitat traditionnel de maisons de deux ou trois étages, pour la plupart jointives, témoins des années 1925-30. Ces constructions désuètes aux façades ternes et souvent décrépies sont des maisons de rapport avec appartements loués en étages; boutiques, ateliers ou entrepôts occupent le rez-de-chaussée. Dans ce secteur, la surface semi-industrielle l'emporte sur la surface habitée; en effet la plupart des usines, dépôts et ateliers de la rive droite, sont groupés entre la gendarmerie et la place Paschetta.

Sur la colline est de Cimiez, se superposent trois âges de construction et d'urbanisation, Les petits pavillons individuels de l'entre-deux-guerres; les castors témoins d'un urbanisme social les immeubles de six étages au caractère résidentiel. Avenue de la Voie romaine, entre 98 et 107 m. d'altitude, treize maisons de castors occupent depuis 1958 une superficie totale de 5.200 m². Chacune de ces bâtisses a un étage, 4 pièces, 75 m² de surface logeable et 240 à 340 m² de terrain ; le loyer trimestriel varie entre 120 et 130 francs. Pour participer, il faut être salarié et posséder le terrain (acheté à la municipalité, il est payable en vingt ans et bénéficie de la part de la Chambre de Commerce d'une avance de dix mille francs). Chaque pavillon, sans dépasser un étage, doit être construit en deux ans uniquement par des tacherons ou des artisans. Le futur propriétaire doit suivre le plan choisi par la société et les travaux sont réalisés sans bénéfice. Ce système intégré dans un plan de politique sociale du logement a favorisé, à partir de 1954, l'accession à la propriété. Depuis, la spéculation s'est emparée du versant oriental de la colline de Cimiez; en 1956 le prix du terrain acquis par les "Castors" était de 125 anciens francs le m²; aujourd'hui il atteint 300 NF. A cet urbanisme social s'oppose un urbanisme de rapport; en effet, des immeubles résidentiels ont pris d'assaut les pentes de Cimiez où l'assise calcaire relativement rigide autorise une construction en hauteur. Dès 1964-65, les premiers groupes de constructions font leur apparition à la corniche Frère Marc. Ces bâtisses de six ou sept étages en copropriété semblent lancer un défi aux petits pavillons modestes des années 1920-30. Leurs façades claires parfois recouvertes de métal, leurs grandes baies vitrées, leurs terrasses fleuries et ombragées par d'immenses stores bariolés, leurs entrées marmoréennes somptueusement éclairées et décorées offrent un contraste frappant avec les blocs d'H.L.M. et les entrepôts qui occupent une partie de la Plaine.

La zone de transition D2, où voisinent l'habitat continu et discontinu, va du boulevard Pasteur à la corniche Ste-Rosalie. Ici les lotissements des années 1923-35 (BI) occupent une grande superficie; une multitude de petites maisonnettes d'un ou deux étages sont entourées de jardins potagers, dont certains, comportent encore des cabanons. Les premières habitations à bon marché (H.B.M.) construites en 1930 sur l'emplacement d'une fabrique de plâtre au boulevard Pasteur, quartier de l'Arbre Inférieur, se composent de dix pavillons à un étage entourés d'un jardinet. Sur les premières pentes de la corniche Ste-Rosalie (CI) plus récents sont les H.L.M. Véran ou "Logis Familiaux" construits entre 1951 et 1955 sur les 8000 m² des anciens terrains Véran cédés par la ville de Nice avec l'aide de la Caisse des Dépôts et Consignations. Huit blocs d'immeubles totalisent soixante logements attribués à des familles modestes. Cette cité offre à ses locataires verdure, parkings et centre culturel. Toujours dans le même secteur mais dans la plaine, au quartier de l'Eau Fraîche, se situe en zone continue le groupe des H.L.M. de la gendarmerie (face aux prisons). C'est en 1956 que l'Office municipal des H.L.M. a construit un groupe d'habitations à loyer modéré dit "opération million" de 50 appartements pour y loger environ 225 personnes, dont 50 enfants. A cette occasion, pour des raisons de sécurité, de salubrité et d'hygiène, est recouvert le canal de l'Eau Fraîche (la source



qui l'alimente sort, au quartier de l'Arbre sur la rive droite du Paillon, de la masse gypseuse imprégnée de sulfate calcaire et fade, l'eau sert à l'arrosage et à la marche des deux usines avant de s'assécher dans le lit du Paillon. Dans cette zone, trois immeubles ont un caractère semis-résidentiel; le principal, les Eaux Vives, offre cent logements.

De la place Paschetta à l'abbaye de St-Pons, un quartier presque neuf juxtapose H.L.M. Logécos, grands ensembles, immeubles de résidence, au milieu desquels quelques lotissements de petits pavillons sont écrasés par les constructions en hauteur. C'est là que le paysage urbain a le plus changé. De nombreuses maisonnettes des lotissements ont été remplacées par de grandes

constructions homogènes; là sont localisées les plus fortes densités humaines dues aux concentrations des logements sociaux, des grands ensembles et immeubles récents.

1956 marque le point de départ de la construction des logements sociaux. Les H.L.M. se répartissent dans ce secteur en trois groupes: quai Lyautey, Pasteur-Vélodrome et Pasteur-route de Levens. Le premier est bâti sur l'ancienne propriété Musso achetée par la ville en 1956 (27.900 m² pour 400.000 francs). Occupés vers 1957, ces H.L.M. départementaux se composent de deux blocs de trois étages et rez-de-chaussée, entourés de verdure avec jardins d'enfants; les 36 logements de 2 à 5 pièces sont loués 180 f. par mois pour quatre pièces et 110 pour deux pièces. Le deuxième groupe, construit en 1957, est enclavé au milieu de résidences; cinq blocs attenants offrent 90 logements, du studio au 5 pièces; leur population se compose surtout d'employés de l'E.D.F. et de la Préfecture. De loin le plus important, le troisième a été construit entre 1960 et 1967 sur l'ancienne propriété Torre.

Actuellement, ces H.L.M. s'organisent en trois grands blocs aux lignes sobres et monotones, à cause d'une standardisation nécessaire pour une construction rapide; leurs 267 logements hébergent environ 1500 personnes, dont une forte proportion de moins de vingt ans. A Pasteur dominant les appartements de deux et trois Pièces. La moyenne étant 3,3 pièces par logement. Sur une surface totale de 15.805 m², la surface habitable est de 13.683 m² et le coût de la construction s'élève à 6 M600.000 F. Le barème des loyers est de 21 à 24 F. le m²; le prix du terrain est actuellement dans ce secteur de 200 à 450 F. le m² alors qu'il oscillait entre huit et quatorze en 1955, vingt-cinq et quarante en 1958 et 0.5 à 1 f. en 1940. L'urbanisation de ces zones est donc allée de pair avec une montée vertigineuse du prix des terrains; ainsi ces quartiers n'ont pas été à l'abri de la spéculation tardive peut-être mais réelle. Le confort intérieur est rudimentaire, limité à une cuisine, une salle d'eau avec w.c. privé de chauffage central, de vide-ordures, l'ascenseur et de persiennes.

L'urbanisme social est aussi représenté par des immeubles Logécos, ainsi le PARLONIAM installé en 1966, place Paschetta. Les Logécos ou logements économiques et familiaux sont des H.L.M. améliorés, construits à l'aide d'un impôt institué par décret de 9 août 1953, réservés aux employés et ouvrier de certaines entreprises assujetties à la taxe de 1% ; les fonctionnaires et les cadres supérieurs en sont exclus. Le financement est complété par des prêts spéciaux du crédit foncier. 93 logements de 2 à 5 pièces ont une moyenne de 70 m² par appartement et sont munis de l'équipement nécessaire : cuisine, salle d'eau, chauffage, terrasses. Les loyers varient en fonction du nombre de pièces et de la surface corrigée : par exemple, le loyer d'un F3 (3 pièces) varie de 210 et 250 f. par mois, plus les charges : 30% en supplément.

L'urbanisme social prend une forme nouvelle avec les grands ensembles de la Villa Clary, érigés sur les 27.000 m² de l'ancien vélodrome. Construit, vers 1962, par la caisse des dépôts et consignations de Paris, le Clary fut aussi financé par l'E.D.F. et la mairie de Nice y a participé pour 1%. De ce fait, le partage des logements est assez hétéroclite : 40% reviennent à la ville 30% à l'E.D.F. et 30% à l'armée. Ainsi tous les locataires ne dépendent pas du même organisme ; cependant, pour obtenir un logement, il faut faire une demande à la mairie de Nice. Ce grand ensemble composé de cinq blocs, s'enorgueillit d'une tour de 12 étages réservée aux jeunes ménages, car elle offre des studios et des deux pièces (le loyer d'un 4 pièces s'élève à 326 francs tout compris.) Le confort est ici appréciable : cuisine, salle d'eau, chauffage central, vide-ordures, grandes terrasses ensoleillées, ascenseur, parking réservé, centre commercial, verdure. Le Clary est le seul du secteur à offrir un espace vert ; en effet, les bâtiments ne sont pas, à proprement parler dispersés dans un cadre de verdure, mais ce sont les jardins qui pénètrent à l'intérieur ; ces parcs sont agrémentés de bassins d'eau, de jeux pour enfants, de pins, de gazon et sont dominés par une sculpture abstraite en bronze. Un régisseur administre cet immense bloc de 366 appartements. 65% des résidents ont moins de cinquante ans ; 20% sont des fonctionnaires, 30% des militaires de carrière, 5% des hauts fonctionnaires et 5% ont

des professions libérales ; le reste est composé d'employés de l'E.D.F. et de rapatriés d'Afrique du Nord. La zone offre tout un assemblage de logements sociaux aux visages différents. L'urbanisme social n'exclut pas un urbanisme de rapport matérialisé par des immeubles résidentiels en co-propriété mêlés aux H.L.M. l'un des plus anciens, Les Cigales, (face au Clary), construit en 1960 est occupé en large majorité par des rapatriés d'Afrique du Nord, acheteurs sur plan. A partir de 1963 sont édifiés une douzaine d'immeubles entre la place Paschetta, la voie romaine, la colline de Cimiez et le quai Liautey ; l'Arc-en-ciel, construit en



Pl. III. — H.L.M. Pasteur, route de Levens.



Pl. IV. — Lotissement de la villa Clary.

En face de ces habitations à bon marché, au pied du Mont-Gros, se dressent, sur une partie du parc à fourrage, deux blocs d'une dizaine d'étages et de cent logements réservés aux militaires de carrière; cette réalisation de 1967 par la SOGIMA de Marseille, organisme financé par l'armée, dispose d'un parc de stationnement et d'allées de verdure. Encadrées par la Société des Transports Pavési et par le Comptoir Métallurgique du Littoral, les cités S.N.C.F. construites en 1922 sur la meute de Turin se composent de six petits blocs aux façades jaunes, d'une villa avec deux appartements réservés aux cadres supérieurs et d'un bloc supplémentaire édifié en 1953, tous occupés par des employés de la S.N.C.F. en activité. Financée en grande partie par la Caisse des dépôts et consignations (au bout de 20 ans, la S.N.C.F. en est la seule propriétaire) la cité offre 142 logements, tous loués; 52 ont une salle d'eau et 80 ont la possibilité de l'installer; 50 appartements jouissent du chauffage central collectif. A ces différents types d'urbanisme social s'ajoutent sur la route de Turin les deux immeubles SIVN, HLM amélioré % finances par la Société Immobilière de la Ville de Nice. Sur les premières pentes du Mont-Gros, à la hauteur de la boucle de Bon-Voyage, se groupe la dizaine de petits pavillons modestes du lotissement de la Chaumière, destinés à l'origine aux employés des T.N.L. Sur 23.781 m² divisés en 108 lots, cet ensemble, approuvé en 1926, se situe dans une zone de transition B2. A Bon-Voyage même, une vingtaine de petites villas datant de l'entre-deux guerres, aux couleurs passées, s'accroche aux flancs du Mont-Gros entaillé par d'anciennes carrières qui empêchent toute extension.

Ainsi se révèle dans l'habitat le peuplement hétérogène des quartiers du Paillon, puzzle de pauvres constructions aux façades ternes et de pavillons étriqués, de maisonnettes serrées et disparates des lotissements, de logements sociaux financés par les offices publics, de maisons à logements multiples, d'allure relativement confortable, propriétés de collectivités spécialisées type "Clary", d'immeubles de confort appréciable, de présentation très soignée, fréquemment occupés par des co-propriétaires. Cet habitat aux formes variées laisse bien apparaître des structures sociales très nuancées.

Les centres de travail.

La vie active de Pasteur-Bon-Voyage est partagée entre des secteurs différenciés, semi-industriels (ateliers, entrepôts, fabriques), public (écoles, administrations), privé (commerces de gros, cliniques privées, hôpital). L'éventail des activités s'ouvre en trois volets (voir fig.6). Les activités à main d'œuvre nombreuses correspondent ici à quelques rares services, tels l'hôpital Pasteur 350 employés), l'asile d'aliénés 600, les ateliers et magasins municipaux (900), et Santa-cars 200. Au contraire, les activités individuelles, familiales ou par petits groupes (d'un à vingt employés) sont bien représentées: commerces de détail ou de gros, petites fabriques, ateliers, entrepôts et affaires artisanales. Mais les activités semi-industrielles sont surtout de type moyen (50 à 70 employés). En effet, à défaut de grandes industries, il y a des échantillons de la plupart des branches industrielles. Des deux zones semi-industrielles, l'une mêlée aux habitations de la rive droite du Paillon couvre une superficie de 10 hectares, de la Gendarmerie à la place Paschetta; la seconde occupe environ 30 à 35 hectares, entre la place Séméria et Bon-Voyage (rive gauche).

Attirées par les emplacements disponibles, les entreprises du bâtiment et des Travaux publics tiennent une place de choix sur la rive droite du paillon. La Société Ciffréo et Bona occupe depuis 1945 dans le quartier de l'Arbre Inférieur les 17000 m² de l'ancienne propriété Ciffréo, elle-même consacrée de 1905 à 1936 à l'exploitation du plâtre. Alors l'entreprise y fabriquait des parpaings en agglomérés, fabrication transférée depuis 1965 à l'annexe à Contes où la pierre est abondante. A l'Arbre Inférieur est désormais localisé l'entrepôt des briques, tuiles, planches, bois, fer, carrelages, parpaings destinés à la vente sur le littoral. 70% des 160 employés de cette grosse affaire habitent le quartier. Du fait de son transfert à Contes, la

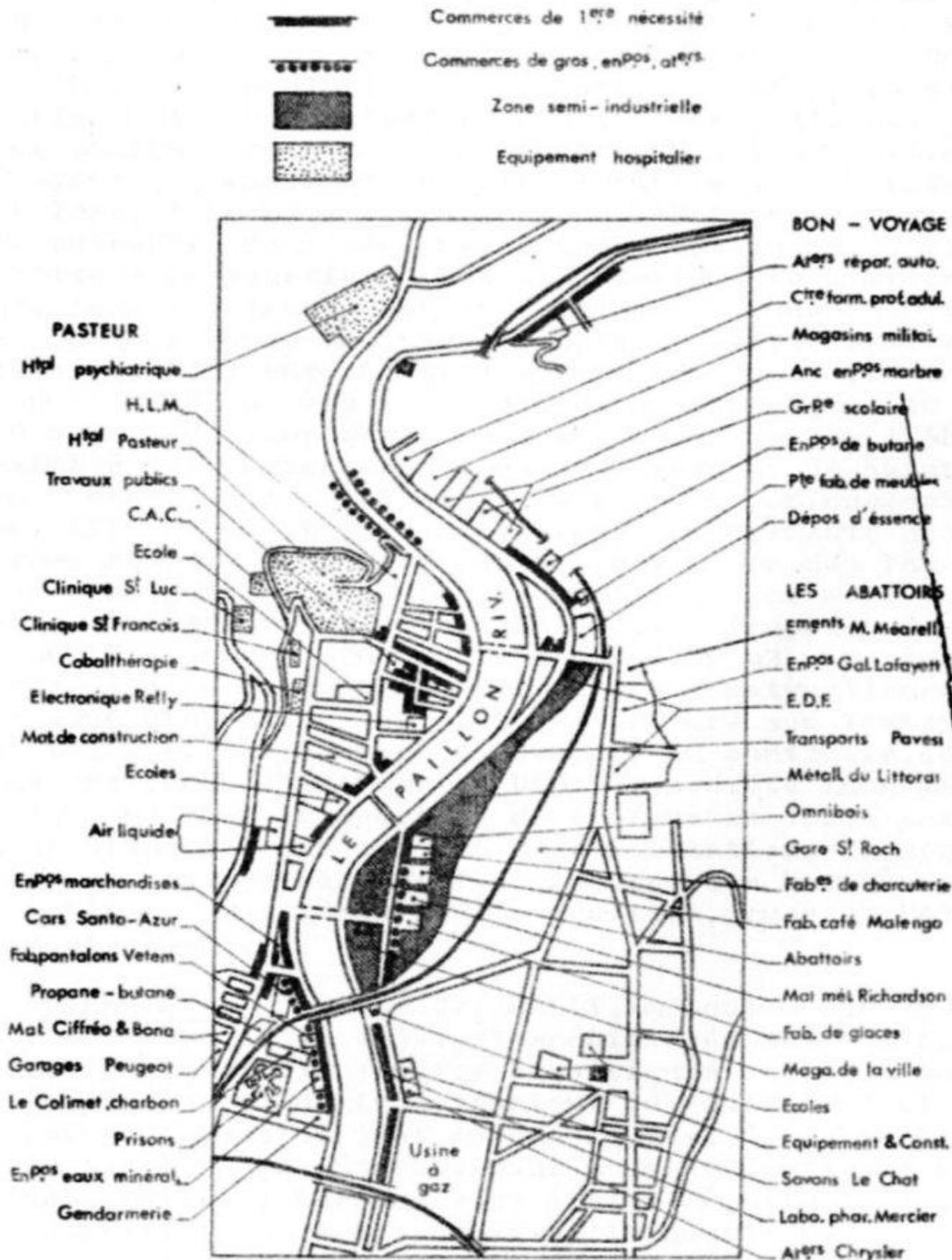


Fig. 6. - Les implantations industrielles et les services publics.

production d'agglomérés est passée de 1500 tonnes par mois avant 1965 à 3000 tonnes en 1968 et aujourd'hui à 6000 tonnes. De même, la Société anonyme Cauvin implantée en 1945 face à la passerelle des Abattoirs sur un ancien jardin potager a fabriqué des agglomérés jusqu'en 1960 avant un transfert de cette activité à la Pointe de Contes; dès lors, 1500 m² sur les 7000 de l'Entreprise sont occupés par des entrepôts de matériaux de construction et 25 des 45 salariés

habitent le quartier. Les exportations se limitent au département; tous les transports se font par camions (500 entrées et sorties par jour) pour fournir administrations, collectivités et entreprises du bâtiment. Société spécialisée dans les transports de pondéreux et autres matériaux de construction, la STITAM occupe 5000 m² au quartier de l'Arbre Inférieur depuis 1958 pour être à proximité des usines de ciment de Contes et de Saint-André-de-Nice. Avec l'aide de 50 employés recrutés uniquement dans le quartier, la SITAM fournit les entreprises du bâtiment; des camions-citernes remplis de ciment pur en provenance des fabriques de la région transportent jusqu'à 50.000 tonnes par mois sur toute la côte et même à Marseille. Depuis 1955, l'entreprise Giacenti de Travaux publics occupe 150 employés sur 1300 m² à Pasteur; cerné par quatre axes de circulation et par des constructions, ce chantier ne peut s'agrandir sur place et prépare son transfert sur la zone industrielle de Carros-le-Neuf. Au contraire, la place est moins mesurée à l'Entreprise DEBAINE, société anonyme installée sur 3500 m² dans le quartier de St-Pons en 1927; ses cent employés sont dispersés sur les différents chantiers du département. Au siège social de Pasteur fonctionnent les bureaux et entrepôts du matériel de travaux publics, camions, grues et bétonnières, fer, bois et ciment.

L'industrie mécanique.- La société RALLY, implantée sur 1500 m² dans le quartier Pasteur en 1954, est spécialisée dans la fabrication d'appareillages et d'ensembles électriques ou électroniques (mécanique de précision, ou micromécanique, d'équipement et installations aéronautiques, de jeux automatiques). Cette société qui travaille sur le plan international a des succursales dans toute la France, mais ses bureaux sont à Nice où elle emploie à Pasteur 38 salariés, la plupart habitant le quartier.

L'industrie du bois.- L'Entreprise OMNIBOIS fait travailler vingt personnes depuis 1950; son entrepôt de 500 m² permet le stockage de contreplaqués, de bois exotiques (acajou), des agglomérés de peuplier vendus dans toute la France, mais plus encore en Italie et transportés par le col de Tende et la vallée du Paillon. La vente aux ébénistes, menuisiers et industriels du bâtiment s'opère dans les Alpes-Maritimes, et la zone littorale et le Var par camions et par trains; la proximité de la gare St-Roch est donc un des facteurs d'implantation. En outre, quelques fabriques artisanales sont éparpillées à Bon-Voyage et sur la route de Levens.

L'industrie chimique et para-chimique.- Depuis 1930, les Etablissements Mercier occupent une trentaine de femmes, sur 1500 à 2000 m², à la fabrication de parfums, produits de beauté et produits pharmaceutiques.

La haute cheminée noircie de l'établissement domine le paysage de la rive Gauche du Paillon; des façades grisâtres et défraîchies évoquent les usines lugubres de la fin du siècle dernier. Les minoteries de l'Estérel, raffinerie de corps gras, construites vers 1890, occupent 2.500 m² et vingt employés. Cette usine transforme les déchets des abattoirs ou des boucheries; matière première la plus appréciée, les déchets de bœuf sont transformés en suif et en huile exportés par des camions-citernes pour l'alimentation du bétail et surtout pour la fabrication des savons de toilette.

"L'Air liquide" possède une usine de 45 salariés implantée dans le quartier depuis 1932, sur 4000 m². Elle fabrique 200 tonnes d'oxygène gazeux et liquide, d'oxygène médical et industriel, d'azote gazeux et liquide, d'acétylène dissous, d'air comprimé, de mélanges de gaz, d'anhydride carbonique. Vendus en Corse et dans les Alpes-Maritimes, les produits fabriqués sont affectés à des usages industriels, médicaux (gazothérapie, gaz de laboratoires, cryogénie) artisanaux (soudure), alimentaires (brasseries). La seule matière première employée est le carbure de calcium importé de l'Isère; les autres gaz sont obtenus par distillation de l'air ou électrolyse. Des camions lourds et des citernes transportent des bouteilles de gaz et du gaz en

vrac. Entreprise privée dirigée par le propriétaire, l'établissement vient d'ouvrir au Suquet d'Utelle (vallée de la Vésubie), faute de place à Nice, une usine annexe destinée à la Production d'hydrogène.

Le matériel métallurgique.- Le Comptoir Métallurgique du Littoral ou CML est essentiellement un entrepôt de produits métallurgiques (acier, poutrelles, tôles, métaux, tubes, raccords, fils, fonte de bâtiment) destinés aux Entreprises des Alpes-Maritimes. Cinquante employés manipulent les produits entreposés qui proviennent surtout du nord-est de la France et de l'Italie. Implanté dans le quartier depuis 1964, cet établissement aux façades en plastique vert et rouge, aux grandes baies vitrées, doté d'escalators intérieurs est très soigné, aéré et moderne. Les entrepôts Richardson emmagasinent eux aussi sur 900 m² du matériel métallurgique. Grossistes et revendeurs, ils disposent en outre de huit entrepôts disséminés dans le reste de la ville et occupent dans le quartier cinquante personnes. Les articles ménagers (tubes en acier, robinetterie, fonte de bâtiment, métaux bruts et ouvrés, chauffe-eau) proviennent du marché commun et de France. Le rayon de vente (550 tonnes par mois) s'étend sur les Alpes-Maritimes, le sud-ouest, le Var, les Alpes Basses et Hautes et la Corse. Bloqués de toutes parts, ces établissements vont être complétés par un entrepôt annexe de 10.000 m² dans la zone de Carros-le-Neuf.

Les combustibles.- Installé au quai Lyautey depuis 1926, la Coline était autrefois une succursale de St-Etienne spécialisée dans les charbonnages; c'est aujourd'hui un atelier d'agglomérés et un importateur, Jusqu'en 1940, l'usine produit boulets et briquettes de 10 kg utilisées par les Chemins de fer, a Marine et l'industrie. Depuis 1945 seule continue la Fabrication des boulets (charbons reconstitués). Les anthracites importés par mer autrefois d'Angleterre et du Tonkin, puis du Donetz, sous la forme de gros criblés, concassés, épierrés, épurés des poussières de charbon, passent par six stades de calibrages différents. Des charbons des Cévennes, les fines, sont acheminés par embranchement particulier de voie ferrée; les trois mille tonnes de chaque cargaison de charbon russe sont transférées du port à l'usine par camions. Seule usine de ce genre installée dans le Sud-Est, faisant travailler cinquante employés sur 10.000m², cette fabrique très mécanisée fait partie de l'Union commerciale des pétroliers, dont le siège social est à Paris. La crise charbonnière s'est traduite par une diminution de moitié du tonnage manipulé et par une reconversion depuis 1968 vers le traitement de terreaux et tourbes, la fabrication de sachets pour la protection des fleurs et, puis peu, vers le montage de charpentes en bois importées de Dieppe: ainsi le Colimet a installé pour l'Observatoire de Nice une annexe en bois au-dessus de Saint-Martin d'Entraunes à 3000 m. d'altitude. De plus, l'usine stocke et revend du fuel, butane et propane dans un entrepôt de bouteilles de gaz du boulevard Pasteur relié aux précédentes installations par un tunnel.

Les dépôts de pétrole.- Attirés par les espaces disponibles et par les terrains à bon marché en dehors de la ville, des dépôts de pétrole et d'essence s'implantent dès 1930 à Bon-Voyage sur la rive gauche du Paillon. Face à la cité de transition, TOTAL occupe depuis 1930 une superficie de 2800 m², sur l'ancien terrain de l'Economique entrepôt de produits alimentaires. Le terrain acheté par la Société Desmarais frères pour créer un dépôt d'hydrocarbures, est aujourd'hui géré par Total, succursale de la Compagnie Française des Pétroles. Situé au pied du Mont Gros, un dépôt de 3000 m³ dispose de 27 bacs en acier d'une capacité de 40 à 1600 m³. Quatre produits: l'essence, le super, le fuel et le gas-oil sont manipulés sur 5000 m² par 20 employés (8 chauffeurs, 8 administratifs et 4 manutentionnaires) pour les 3/4 habitants du quartier. Les carburants Proviennent de la MEDE (Berre) et sont acheminés par wagons-citernes jusqu'au dépôt Total pour une redistribution dans les Alpes-Maritimes; ce dépôt doit être remplacé par une installation beaucoup plus considérable.

Les Établissements CHIODI, installés rue Barbéris, sont transférés en 1963 à bon-Voyage pour stocker 30.000 tonnes de combustibles liquides (fuel-pétrole), gazeux (butane et Propane) ou solides (charbons et bois). Les produits gazeux sont chargés directement à la raffinerie B.P. des Bouches-du-Rhône et viennent par trains ou camions; le charbon provient des Cévennes, du Nord, de la Loire, de Provence, de l'U.R.S.S. et de Pologne. Le charbon russe arrive par bateaux au port de Nice, le charbon polonais arrive par trains ou bateaux de Bordeaux et de là, des camions se chargent du transport jusqu'à Nice. Les pétroles proviennent de Lavera par l'intermédiaire du port d'Antibes par caboteurs et d'Antibes à Nice par camions-citernes. Le bois vient de l'arrière pays niçois, du Var et des Basses-Alpes, transporté par camions.

Les industries liées à l'alimentation.- Salaisons, volailles, industrie du froid, cafés, charcuterie, boyauderie sont localisés à proximité des abattoirs, tout comme quelques commerces de gros spécialisés dans le matériel de boucherie et charcuterie. Précédemment installée place St-François, la SCHMID s'est fixée en 1959 à côté des abattoirs qui lui fournissent épaules et poitrines de porc en pièces détachées pour fabriquer des jambons. Les pièces sont dégraissées, décoiennées et salées par injections intra-veineuses, puis trempées dans un bain de saumure, enfin lavées et dessalées avant d'être mises dans des moules pour la cuisson. Sur 400 m², huit employés travaillent 25 tonnes par mois pour une vente dans les Alpes-Maritimes et le Var. L'unique boyauderie de Nice se trouve face aux abattoirs, installée route de Turin depuis 1924 sur 450m² avec une dizaine d'employés. Une première préparation faite dans les abattoirs lave et racle les boyaux de bœufs, porcs et moutons pour les négociers propres. Les boyaux sont ensuite calibrés, mis en paquets, salés et conservés dans la saumure pour être vendus dans les Alpes-Maritimes, le Var et en Corse. La production locale étant insuffisante, l'usine importe du Danemark, de la Russie, de la Chine, de l'Allemagne, de l'Espagne et de la Turquie. L'entreprise SISCA est une fabrique de charcuterie fraîche (saucisses, jambons, Merguez, chipolatas) implantée route de Turin en 1960 sur 150m². Trente-six spécialistes traitent la matière première fournie par les abattoirs pour une vente dans les grands magasins, les restaurants et charcuteries de Nice. L'industrie du froid est représentée par la maison SACIF, créée en 1932 sur 2300 m² à la fois fabrique de glace vive et entrepôt frigorifique destiné à stocker les viandes, fruits et légumes. Vingt-cinq chambres froides sont louées à des commerçants pour plusieurs jours, semaines ou mois; le prix de la location varie avec la température. Mais la principale fonction de l'entreprise est de fabriquer de la glace "hybride": dans un bain de saumure à moins 12° sont placés des moulots remplis d'eau et munis d'un agitateur (pour que la glace soit transparente); après 24 heures on retire une barre de glace d'un mètre de longueur et de 25 kg. Pour produire 750 tonnes de glace par mois (juillet 1969) destinées aux hôtels et collectivités de la cote jusqu'à Antibes, cet établissement très mécanisé a recours à huit employés de bureau. Sans aucun rapport avec les abattoirs, la torréfaction des cafés MALONGO se trouve aussi route de Turin, installée depuis 1954 sur 1400 m²; 29 employés, 19 femmes et 10 hommes contrôlent une torréfaction très perfectionnée avec l'aide d'appareils électroniques. Les cafés verts sont importés directement d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et d'Amérique; 150 à 200 tonnes par mois sont distribuées jusqu'à Perpignan, Lyon et Menton. Classée parmi les branches semi-industrielles nuisibles (dépôts de fumée, de poussières grasses et noirâtres) l'usine est à l'écart des habitations. La Société française des Eaux minérales est un entrepôt de boissons hygiéniques mises à une température inférieure à 3°. Cet établissement de 30 employés dépend de la Compagnie Fermière de Vichy, elle-même rachetée par Perrier. Les eaux viennent des sources thermales françaises (Vichy, Evian...) (les trois quarts acheminés par rail) et sont vendues dans les Alpes-Maritimes.

L'industrie liée à l'automobile.- Nombreux sont les petits ateliers de carrosserie, peinture, mécanique et tôlerie, pour la plupart localisés sur la rive droite du Paillon. La

principale entreprise est la firme Les Garages de Nice Peugeot, transférés en juin 1969 au quartier de l'arbre Inférieur et dont les bureaux sont restés rue de Rivoli à Nice. Sur 900 m², 55 employés sont répartis entre un atelier de réparation, un centre de livraison des voitures neuves et un entrepôt de voitures d'occasion (capacité 100 véhicules neufs). SANTA Cars est un dépôt et un garage pour la réparation des cars de tourisme, héritage d'un entrepôt de fiacres et de voitures créé en 1890 à l'Arbre Inférieur. Actuellement, dans les hangars de 7000 m², 70 cars sont affectés au transport de 10.000 passagers par an à l'étranger et dans la région de Nice. Le propriétaire a progressivement racheté huit entreprises pour constituer la Compagnie Sud-Est automobile, la principale de toute la Côte d'Azur Provence. L'établissement organise des excursions locales et des circuits de grand tourisme dans toute l'Europe, même en Russie. Agent de la SNCF, il fait travailler avec les chemins de fer et les différentes compagnies aériennes 200 employés dans 30 agences dont 14 en ville. La Compagnie PAVESI est une société de transports implantée à Bon-Voyage en 1966 sur un ancien terrain vague de 1500 m². Ses 75 salariés manipulent cent tonnes par jour. A partir de 3 kg, les expéditions se font dans toute la France et à l'étranger par camions remorques et par trains.

L'industrie du vêtement.- Elle est représentée par une seule fabrique. VETEM, transférée en 1956 de la rue Barbéris à Nice sur 510 m² de terrain disponible et relativement bon marché. L'établissement fabrique uniquement des pantalons d'homme avec des tissus provenant de Roubaix pour fournir les grands magasins et les détaillants des Alpes-Maritimes et de France. La moitié de la production est exportée, notamment aux Etats-Unis, en Océanie, en Afrique et au Proche-Orient. Une production journalière de 250 pantalons est assurée par 37 employés, d'une moyenne d'âge de 25 ans. La fabrique a des projets d'extension en dehors du quartier.

En conclusion, Pasteur et Bon-Voyage abritent donc des activités semi-industrielles assez diversifiées. Comme dans le quartier suburbain majorité des entrepôts, fabriques, entreprises et commerces de gros, sont localisés sur la rive gauche du Paillon entre la place de Tende et Bon-Voyage sur environ 30 à 35 hectares de surface industrielle; la rive droite n'offre guère à l'industrie que dix hectares sur une superficie totale de 150.

Les fonctions spéciales aux banlieues.- Ateliers et magasins, abattoirs et prisons, implantations étalées entre 1863 et 1920, offrent un exemple remarquable du déplacement de bâtiments devenus indésirables en ville où d'ailleurs toute expansion leur était refusée. C'est dans les quartiers suburbains qu'à la fin du XIXe et au début du XXe siècle de grands espaces disponibles à bas prix étaient offerts à l'écart de l'élégante ville du tourisme.

Les ateliers et magasins de la ville.- Ils se sont installés vers 1920 route de Turin à côté des abattoirs. Entreprise privée jusqu'en 1930, puis achetée par la municipalité niçoise, cet établissement occupe 2 hectares 1/2 (1 ha 1/2 de surface couverte). Sur 900 employés du sexe masculin, 690 appartiennent au service du nettoyage de la ville (250 balayeurs, 250 éboueurs, 190 chauffeurs), 30 aux ateliers et 60 aux entrepôts. Ces bâtiments placés sous la tutelle de la mairie sont à la fois des entrepôts de matériel de la ville (chaises, tribunes, barrières) mais aussi des fabriques de matériel destiné aux cantonniers municipaux (corbeilles à papier, balais, etc.) ateliers et magasins de la ville se subdivisent en trois branches qui, réunies, constituent le service industriel. L'usine d'incinération de l'Ariane brûle 330 tonnes par jour d'ordures ménagères; la vapeur dégagée est récupérée et vendue 20 f. la tonne pour chauffer l'hôpital Pasteur et l'asile d'aliénés. Les déchets sont utilisés pour l'infrastructure des voies de circulation. Les Ateliers municipaux de la route de Turin fabriquent tout le matériel de la ville. Le service automobile et du nettoyage parque 200 véhicules à quatre roues, 85 bennes à ordures et s'occupe de l'entretien et réparations du matériel de transports.

Construits route de Turin en 1863, les abattoirs ont été refaits en 1958, puis en 1966 pour occuper une superficie de 17.000 m²; ils sont propriété de la ville de Nice qui en assure la gestion l'entretien et le nettoyage avec le concours de 50 employés, trois vétérinaires et un directeur (qui relève à la fois de la Ville et du ministère de l'agriculture) et dix préposés sanitaires nommés par le ministère de l'Agriculture. Un secteur privé commercial est le moteur des abattoirs, constitué par 30 Grossistes qui ont à leur service 250 personnes, la plupart habitant le quartier. Les abattoirs traitent 30.000 tonnes de viande par an; 7000 proviennent du centre, du sud-ouest et de l'ouest de la France. La production locale, faible, offre surtout des moutons; la plupart des chevaux sont importés de Yougoslavie. Lorsque le gouvernement débloque les contingents, des viandes sont importées de Hollande et du Danemark. Actuellement les transports par camions l'emportent (95% des viandes foraines viennent par route). Les abattoirs sont très mécanisés; les moutons sont tués électriquement, les bœufs et les chevaux au pistolet, les porcs au gaz carbonique. Les mauvaises bêtes sont envoyées dans le Var, pour l'équarrissage, afin d'en faire des engrais riches en protéines. Le voisinage des abattoirs, très désagréable à cause du bruit occasionné par un travail nocturne (à partir de deux heures du matin) est recherché par des petites fabriques ou les commerces de gros spécialisés.

Anciennement installées dans la vieille ville, puis sur les quais du port de Nice, les prisons sont établies en 1884 en dehors de la cité dans le quartier de l'Arbre Inférieur sur une surface de 3600 m². Avec leur tour centrale et leurs six branches, les prisons apparaissent alors comme une nouveauté extraordinaire. Aujourd'hui, elles sont démodées et le séjour y est pénible; aussi sont-elles consacrées aux courtes peines, les peines longues se purgeant à la prison des Beaumettes à Marseille. Le plan de rénovation en cours d'exécution depuis 1969 prévoit la création d'un quartier spécial pour les femmes et pour les jeunes délinquants doté de terrains de sports; les barreaux des fenêtres seront remplacés par des claustrats en béton. Sur l'ossature initiale des prisons, on a adapté un bloc de 25 m. de hauteur, de nouveaux bâtiments administratifs et une infirmerie très moderne, le tout couvrant une superficie totale de 5000 m².

Les activités de portée régionale.- Construit entre 1909 et 1937, l'hôpital Pasteur devait être organisé en petits pavillons, chacun destiné à recevoir 80 malades et à loger 12 infirmières et 2 surveillantes; des salles collectives de 8 à 12 lits devaient être complétées par d'immenses terrasses, Le projet comprenait trois groupes de bâtiments bien distincts, les pavillons des malades civils, les pavillons des malades militaires, les bâtiments administratifs et les services généraux. Les neuf premiers bâtiments devaient regrouper 540 lits, puis trois pavillons de 193 lits hospitaliseraient des militaires; ainsi un ensemble de 833 lits eau lieu des 500 prévus à l'origine serait créé pour 5.880.000 francs de l'époque, faisant ressortir le prix d'un lit à 7.060 francs, terrain compris. Le plan de l'hôpital est inspiré des hôpitaux européens et américains de cette époque. En 1909, la Ville possède seulement la partie centrale du périmètre de l'hôpital; elle la complète par l'achat, entre août 1910 et avril 1911, de cinq propriétés, Woelflé, Bonfils, Tiranty, Maiffret et Colombo. L'hôpital est édifié sur des alluvions et sur des calcaires jurassiques très fissurés, d'où la grande perméabilité des terrains; la construction est intégralement l'œuvre de la municipalité. Les trois pavillons en construction en 1914 servent pendant la durée des hostilités à l'hospitalisation d'un millier de militaires malades ou blessés, après 1918, les travaux reprennent, en dépit de propositions extravagantes (transformer l'hôpital en habitations à bon marché ou en grand séminaire), conduits avec opiniâtreté par Jean Médecin. Dès 1929, l'établissement connaît une forte fréquentation.

Nombre de journées de maladie

Hôpital St.Roch

Hôpital Pasteur

| | |
|---------------|---------|
| 1929 :160.210 | 102.681 |
| 1932 :135.040 | 181.436 |
| 1934 :125.000 | 225.000 |

Entre 1929 et 1933 sont achevés ou entrepris le service d'urologie, les pavillons des contagieux, de médecine, de neurologie, les bâtiments H et I (1948). Aujourd'hui les bâtiments de l'hôpital couvrent deux hectares sur un territoire de huit ; y travaillent 1666 employés, 1120 femmes et 546 hommes; la supériorité des femmes s'explique par leur polyvalence, L'hôpital comprend 12 bâtiments (dont: la morgue et les services administratifs), totalisant 1407 lits occupés en moyenne à 86%. En 1968 sont hospitalisées 14.000 personnes du sexe masculin, 10.144 du sexe féminin et 576 enfants seulement, car c'est l'hôpital Lénval qui est spécialisé dans les maladies infantiles. Le séjour moyen d'un malade est alors de 18 jours; 13,022 patients habitent à Nice et 4729 dans les Alpes-Maritimes; 936 viennent des autres départements (239 du Var, 100 des Basses-Alpes, 49 des Bouches-Rhône, 46 de la Corse, 142 de la Seine)(196 des pays étrangers)entre autres,

Pour une mise à jour de ces chiffres (24.720 hospitalisés en 1968) il convient de compter en 1971: 34,069 hospitalisés; en 1972: 37.912; en 1973: 38.379 et en 1974: 39.396. ¹⁴

Le prix d'une journée d'hôpital varie en 1970 entre 129 francs (hébergement) et 285,30 francs pour la neurochirurgie, le service le plus cher; les journées de maladie sont prises en charge par la Sécurité sociale et par les mutuelles. La rénovation de l'hôpital Pasteur nécessitée par la création d'une Faculté de médecine et d'un C.H.U., est amorcée avec la construction d'un grand bloc de 1145 lits orienté nord-sud avec deux ailes. Au point de vue juridique, Pasteur appartient au Centre hospitalier régional de Nice; c'est un établissement public et autonome, géré par une Commission administrative présidée par le Maire de la ville de Nice et composée de représentants des Caisses de Sécurité sociale et du président du C.A.C. (centre anti-cancéreux). Cette commission est sous la tutelle du Préfet, du ministère des Affaires sociales; un directeur est chargé d'exécuter les décisions de la Commission administrative. Cependant le terrain appartient à la ville, situation qui fait l'objet d'une enquête de la Cour des Comptes. Pour autoriser un transfert des terrains au Centre hospitalier de Nice.

Créée en 1968, **l'École de médecine** élève dans l'enceinte de l'hôpital Pasteur, sur une plate-forme de 35 m. sur 200, une tour de 51 m. à douze niveaux sur rez-de-chaussée. Trois amphithéâtres de 150 places, un de 200 et un de 350 places, des salles de travaux pratiques et leurs annexes, des services généraux où sont regroupés bibliothèque, cafétéria, locaux administratifs et logements, puis un parking de 350 places. Mise en service en 1970, l'école prévue pour 850 étudiants, fait de Pasteur un quartier universitaire, ce qui impose une réorganisation de son équipement et un remodelage urbain. Il fait désormais partie du Centre hospitalier universitaire dont les éléments nouveaux doivent s'implanter dans l'ouest de Nice.

L'Asile des aliénés, installé dans la campagne de St-Pons le 3 décembre 1862 sur l'ancienne propriété Heaume, est tenu par les religieuses de Ste-Marie de l'Assomption dont la maison-mère, fondée en 1827 par un prêtre de l'Ardèche, se trouve à Clermont-Ferrand.

¹⁴ Chiffres obligeamment communiqués par Mlle Gisèle Gaggioli, secrétaire médicale à l'Hôpital St-Roch.

| <u>Répartition des malades par spécialités</u> | | | |
|--|---------------------------|-------------|-------------|
| | <u>1966</u> | <u>1967</u> | <u>1968</u> |
| Neurochirurgie | 536 | 780 | 798 |
| Cardiologie | 1156 | 1216 | 1332 |
| Contagieux et réanim. | 746 | 814 | 757 |
| Neuro-psychiatrie | 1383 | 1288 | 1240 |
| Pneumologie | 863 | 981 | 1563 |
| Dermatologie | Le service n'existait pas | 759 | 585 |
| Pédiatrie | 473 | 507 | 580 |
| Neurologie | 2925 | 2852 | 3063 |

Tableau n°6.

ANNEE 1973

ARRIVEES AU DISPENSAIRE = 38.000

HOSPITALISES au S.A.U. = 1600 { chir.: 620
 méd.: 720
 dcd.: 250

" " Médecine = 3800 { aigus:
 chroniques

" " Chirurgie = 4600 { aigus
 chroniques

TOTAL = 15.000

ANNEE 1974

ARRIVEES AU DISPENSAIRE = 39.396

HOSPITALISES au S.A.U. = 1232 { méd.: 502
 chir.: 420
 dcd.: 223
 sort.: 87

" " Chirurgie = 4903

" " Médecine = 10917

TOTAL = 15.820

Les tableaux de 1973 et 1974 ont été établis par les services administratifs de l'Hôpital St-Roch. Qu'ils en soient ici remerciés.

Jusqu'en 1949, cet hôpital fonctionne uniquement avec des religieuses; aujourd'hui leur effectif est réduit à 40, bien que la directrice de l'asile soit une religieuse agréée par le préfet des Alpes-Maritimes. La majorité des 600 employés entre 25 et 45 ans; mais les trois-quarts d'entre eux habitent en dehors du quartier. Saint-Pons est jumelé à une école spécialisée dans la formation des infirmières; l'asile héberge des malades mentaux âgés de seize ans et plus, et

reçoit indifféremment hommes et femmes; il n'y a pas d'âge, aussi une bonne partie des 1700 malades a-t-elle plus de 65 ans. Originaires des Alpes-Maritimes, ils sont issus de milieux sociaux assez modestes, les familles aisées préférant placer leur parent dans une clinique privée spécialisée dans les maladies des nerfs. Le prix d'une journée d'élève à 34,45 francs, pris en charge par la Sécurité sociale. La durée moyenne des séjours est d'environ six mois, mais ce chiffre est très approximatif, les statistiques étant faussées par la présence des malades chroniques installés à l'asile en permanence. Les malades sont soignés par cinq psychiatres à demeure par un personnel nombreux et dévoué; en outre, ils peuvent utiliser des terrains de sport, des ateliers, un cinéma, des télévisions et des bibliothèques. Hommes et femmes sont séparés et répartis en dix pavillons sur une superficie de trois hectares environ. L'asile Ste-Marie est autonome et ne reçoit aucune subvention de l'Etat. Le gros problème d'actualité est le bruit provoqué par le défile incessant sur la route de Levens des poids-lourds et des voitures de tourisme; pire, en 1976 l'autoroute de contournement de la ville passera derrière l'asile, ainsi encerclé de toutes parts; en conséquence, un projet de transfert à Valbonne, loin ces bruits et de l'atmosphère polluée, est envisagé.

Le Centre de cobalthérapie. Construit en 1964 sur un terrain appartenant à la clinique St-François, il recouvre une superficie totale de 1300 m² et dispose de dix employés (sept femmes). Pour soigner les tumeurs cancéreuses par les rayons au cobalt, deux appareils sont employés, l'un le Bétatron est un accélérateur de particules d'énergie maximale; le second procédé, le cobalt 604 est un générateur de particules gamma, cobalt 60. Cet établissement privé et financé par des radiologues est conventionné, donc accessible à tous, et placé sous le contrôle du ministère de la Santé. Quatre cents malades sont soignés chaque année, une séance de rayons revenant à 120 f. La loi prévoit que les établissements qui soignent par rayons doivent être obligatoirement placés à proximité d'un centre hospitalier; ainsi s'explique la localisation du centre de cobalthérapie à cent mètres de l'hôpital sur le boulevard Pasteur.

La Clinique St-François. C'est un établissement privé géré par plusieurs médecins; mise en service en 1953, cette clinique neurologique dispose de 86 lits et occupe environ une quarantaine d'employés. Le prix d'une journée varie entre 90 francs (chambre avec salle de bains) et 42 francs (un dortoir de cinq lits); clinique privée et non conventionnée, elle reçoit en général des gens aisés.

De même, la clinique neurologique St-Luc, implantée dans le quartier Pasteur vers 1930, comprend une cinquantaine de lits et emploie trente personnes, en majorité des femmes. Etablissement privé dirigé par trois docteurs, cette clinique non conventionnée soigne les dépressions nerveuses. Ces affaires privées ne tiennent pas à coopérer avec les géographes et à contribuer une enquête complète sur les possibilités médicales du quartier.

Le C.A.C., ou Centre de diagnostic et traitement du cancer. Mis en service en janvier 1961 sur les 4000 m² d'un terrain acheté à l'hôpital Pasteur, c'est un établissement privé d'utilité publique, créé par le ministère de la Santé publique, pour lutter contre le cancer. L'établissement a ouvert ses portes le 1er janvier 1961. Le CAC a une capacité d'hospitalisation de 113 lits (97. au début) dont 100 sont toujours occupés. 1232 malades y sont hospitalisés en 1963, 454 hommes, 745 femmes et 33 enfants, soit 36.600 journées d'hospitalisation. La moyenne d'âge oscille entre 45 et 50 ans, 60% ont plus de 65 ans, placés par les A.M. et le Var mais aussi les Basses-Alpes, la Corse et les Bouches-du-Rhône. Le CAC fonctionne avec 113 employés, 15 hommes et 98 femmes pour soigner les malades atteints de cancer; le centre vit en complète autonomie et dispose de services généraux et d'un laboratoire de recherche.

Ainsi l'hôpital Pasteur est un point d'attraction pour divers établissements médicaux installés dans le quartier et tous localisés sur les flancs orientaux de la colline de Cimiez. Cette

centralisation obéit à la règle imposée par le Ministère de la Santé: tout établissement médical doit se trouver à proximité d'un centre d'hospitalisation.

Des quartiers en pleine expansion démographique.- En 1962, la population atteint les 9643, habitants; depuis 1926 l'accroissement est de 4042 personnes, soit 72% (101% entre 1396 et 1925). 1962 marque, il est vrai, les débuts de l'urbanisation préparant la grande mutation actuelle matérialisée par un peuplement doublé en six ans (18.000 habitants en 1968). Cet étonnant mouvement démographique n'est pas susceptible d'une analyse détaillée immédiate, aussi devons-nous nous contenter de faire le point en 1962 en attendant mieux.

La population se compose alors de 4.710 hommes et 4.948 femmes, soit une supériorité féminine de 2,57%, bien que la natalité masculine l'emporte de 1,4%. La pyramide des âges montre que les tranches de 35 à 50 ans sont sensiblement égales à celles de 0 à 10 ans. Le maximum au niveau des tranches les 10 à 20 ans, suivis par un net rétrécissement des 25 à 35 ans, le sommet de la pyramide, relativement massif surtout du côté féminin, témoigne d'un vieillissement de la population par rapport aux recensements antérieurs (voir fig.3).

Les moins de 15 ans entrent pour 29,2% dans le total de la population; (24,1 en 1926); donc le peuplement est jeune. 10% ont plus de 65 ans, soit 5,4% de plus par rapport à 1926, vieillissement dû à une plus longue durée d'occupation du quartier. Mais la proportion des personnes en âge de travailler diminue de 10,5% depuis 1926; en 1962, son pourcentage est de 60,7 alors que la population active de 15 à 65 ans représente seulement 35,2% du peuplement total, donc 25,5% de gens en âge d'activité ne travaillant pas (25% en 1926); 5,2% sont des hommes et 20,4% des femmes, ces dernières plus nombreuses en proportion qu'en 1926. Une femme sur quatre exerce une profession, surtout dans les bureaux comme employée ou dactylo; quatre cents seulement sur 12,0 travailleurs opèrent dans le secteur secondaire.

| 1962 | Actifs | % | Nourris |
|--------------|-------------|-------------|-------------|
| Primaire | 23 | 0,60 | 57 |
| Secondaire | 1503 | 39,3 | 3268 |
| Tertiaire | 2303 | 60,1 | 5245 |
| Inactifs: | | | 1078 |
| TOTAL | 3829 | 39,7 | 9648 |

Tableau n°7.- Répartition des activités en 1962.

Une population active masculine de 2549 individus se répartit entre les secteurs secondaires (1103) et tertiaires (1423); les 23 derniers font de l'horticulture. 4741 autres personnes sont nourries par les 3829 travailleurs; 37,9% sont à la charge du secteur secondaire, 61,4 du secteur tertiaire et 0,7% du secteur primaire. Vivent sans travailler en foyers constitués 1078 personnes, 527 retraités et 551 propriétaires et rentiers, soit 11,2% de la population totale, une personne sur dix, proportion assez faible pour Nice. Dans la vallée du Paillon, quatre habitants sur dix sont des travailleurs.

Depuis 1962, l'agriculture est une survivance qui occupe 0,6% de la population active et le secteur secondaire emploie toujours 39,3 des actifs. Le grand bénéficiaire de l'évolution est le secteur tertiaire qui utilise 60,1% de la main d'œuvre (49,4 en 1926); cet accroissement de 10,3% est dû avant tout à la multiplication des emplois bureaucratiques et administratifs (51,24 du tertiaire actif).

Comme en 1926, les ouvriers et gars du bâtiment l'emportent avec 55,2% des actifs du secondaire; la confection est en baisse de 5,1 par rapport à 1925, et nourrit peu de monde; c'est

un métier solitaire. Les employés détiennent 52,4 des emplois du secteur tertiaire dont 32 pour les emplois dans le commerce et le secteur privé. Les commerçants 15,5% sont désormais moins nombreux que les fonctionnaires (26,1%) surtout ceux des secteurs nationalisés SNCF en 1938 et EDF en 1946. En 1962, les 143 chômeurs, 3,7% de la population active, sont des confectionneurs ou des artisans.

| | Actifs | % | Nourris |
|---|-------------|------|-------------|
| I. Horticulteurs jard^{rs} | 9 | | 28 |
| Cultivateurs | 10 | | 15 |
| Journaliers agric. | 1 | | 1 |
| Pêcheurs-marins | 3 | | 13 |
| | <u>23</u> | | <u>57</u> |
| II. Bâtiment | 357 | 23,8 | 899 |
| Ouvriers manoeuvres | 472 | 31,4 | 1127 |
| Artisans | 229 | 15,2 | 527 |
| Confection | 288 | 19,2 | 375 |
| Mécanique tôlerie | 157 | 10,4 | 340 |
| | <u>1503</u> | | <u>3268</u> |
| III. Domestiques | 177 | 7,7 | 271 |
| Employés | 739 | 32,1 | 1597 |
| Transports | 215 | 9,3 | 681 |
| Libérales | 31 | 3,5 | 129 |
| Administration | 456 | 19,8 | 1020 |
| Commerçants | 356 | 15,5 | 718 |
| Municipaux | 162 | 6,3 | 497 |
| Santé publique | 117 | 5 | 232 |
| | <u>2303</u> | | <u>5145</u> |

Tableau n°8.- Catégories socio-professionnelles en 1962.

48.5% des habitants sont nés à Nice; 2388 personnes, soit 24,7% de la population, sont nées en France, surtout dans les départements Rhône-Alpes, Seine, Var et Corse. Sur les 1157 étrangers (12%) les 971 immigrants italiens précèdent de très loin les 27 espagnols, les 24 monégasques ou les 12 allemands. 900 personnes viennent de l'arrière-pays niçois et 523 des anciens pays coloniaux, Algérie, Tunisie et Maroc. Ainsi plus de la moitié du peuplement vient de l'extérieur; la croissance est le fait d'une population hétérogène et immigrée (relogés du Vieux-Nice, Italiens, Corses, rapatriés, Alpes-Maritimes).

Deux groupes méritent une étude: les Italiens et les rapatriés; les premiers (457 hommes

| | | | |
|---------------------|-------------|--------------------|-------------|
| Nice | 4707 | Italiens | 971 |
| Alpes-Mmes. | 900 | Autres étrangers . | 186 |
| Corse | 343 | | |
| Var | 305 | | |
| Seine | 351 | | |
| France | 1389 | | |
| Rapatriés | 528 | | |
| | <u>8523</u> | | <u>1157</u> |

Tableau n°9.- Origines de la population en 1962.

et 514 femmes) sont en nette régression par rapport à 1896 et 1926; les seconds constituent un apport nouveau fort renforcé depuis 1962. Les Italiens fournissent, en 1896, 46% de la population, 27,6% en 1926 et 10% en 1962; en deux tiers de siècle, leur participation diminue de 36%. En 1962 la pyramide des Italiens est en forme de poire renversée, signe d'une population vieillie; car sur une base à peu près inexistante le sommet est assez massif. Les moins de 16 ans représentent 2% du peuplement alors que la part faite aux plus de 65 ans est de 30,2%. La population masculine est très laborieuse, puisque les inactifs représentent seulement 29,1% du total; les actifs sont répartis entre le secteur tertiaire (36,7%) et le secteur secondaire (62,3%); une femme sur cinq travaille, surtout comme domestique ou comme confectionneuse.

Elément nouveau du peuplement, la plupart des colons d'Afrique du Nord se sont implantés surtout sur la rive droite, dans la plaine de St-Pons, entre 1957 et 1962. Leur pyramide d'âges de forme allongée et étroite, présente un équilibre entre les femmes (262) et les hommes (266). Les moins de 15 ans représentent 32,2% du total et les plus de 65 ans 8,14%. C'est une population jeune mais moins laborieuse que les Italiens; en effet la population active est de 56,3% du total masculin et de 14,4% du total féminin. En somme, une femme sur 7 travaille et un homme sur 2,3. Alors que les hommes se partagent, 63 dans le secteur secondaire et 64 dans le tertiaire, les emplois respectifs des femmes sont de 5 et de 44. Cette population de renfort est beaucoup plus à l'aise que l'immigration italienne. Peu de personnes ont précisé sur les fiches individuelles du recensement de 1962, leur lieu de travail. Malgré ces difficultés, une estimation personnelle permet une répartition approximative; sur six habitants un travaille dans le quartier même, trois autres dans les quartiers voisins (République, centre et Masséna); viennent ensuite St-Roch et la place de la Libération. Le dernier a le choix entre la rue de France, avenue de la Victoire, Drap, l'Ariane, St André de Nice et la Trinité-Victor, Magnan et la Californie, la Gare et l'avenue Thiers, le Port, Gioffredo et l'Hôtel des Postes l'Aéroport et Cimiez, Monaco, Gorbella et le Mont Boron. Ainsi, 14,44% de la population active se déplace en car, en voiture ou sur deux roues pour se rendre au travail. Pasteur et Bon-Voyage sont donc animés par un mouvement de turbulence quotidien, avec quatre périodes principales de circulation maxima: le matin, à midi, entre 13 h 30 et 14 h et le soir. A cela s'ajoutent les migrations de la consommation, des services, et les migrations des loisirs.

Située le plus souvent dans les quartiers périphériques, les habitations à loyer modéré sont insérées avec brutalité et monotonie au milieu des bâtiments industriels, de petits pavillons individuels et de cultures maraîchères. Peuplées surtout par les salariés aux revenus modestes, par des ouvriers, des employés et des cadres moyens, les H.L.M. locatives construites d'un seul coup pour répondre aux besoins de jeunes ménages et pour reloger des expropriés, abritant essentiellement une population jeune constituée à 40,5 de moins de 15 ans alors que la part faite aux plus de 55 ans est de 7,7%. L'analyse de la répartition par tranche de cinq ans fait apparaître deux caractéristiques, une forte proportion de jeunes de moins de 15 ans et d'adultes de 20 à 40 ans (21% du total), un faible pourcentage de personnes âgées et une faible proportion de jeunes adultes surtout entre 15 et 20 ans. Avec l'aide de l'Office des H.L.M. de Nice, il a été possible de dresser un tableau de répartition, des chefs de famille suivant leur âge.

Trois fois sur quatre le logement est occupé par un couple marié avec un ou deux enfants; le nombre moyen est de 4,1 personnes par foyer. Les chefs de ménage sont jeunes; la majorité a moins de 45 ans. En outre, la proportion de femmes seules, veuves ou divorcées, au-dessus de 64 ans est relativement élevée (15,2% à Bon-Voyage) face à une minorité d'hommes seuls (4,6% à Bon-Voyage) 35% des habitants travaillent; les inactifs en âge de travailler représentent 16,9%. 60,7% des actifs sont des domestiques, des employés des services publics et privés. (Mairie, E.D.F., T.N.L., S.N.C.F., P.T.T., Hôpital Pasteur) ou des commerçants; 38,8% appartiennent au secteur secondaire, des ouvriers et des manœuvres du bâtiment. Les chirurgiens, médecins, dentistes, avocats et professeurs n'habitent ni les H.L.M, ni le quartier.

40,5 du peuplement est constitué par des jeunes, écoliers ou des enfants en bas âge et 24,5% par des retraités sans-profession ou des mères de famille. Au total, cette population a des ressources modestes et son niveau de vie est, en général, plus bas que dans les immeubles résidentiels.¹⁵

| <u>Cité Bon-Voyage = 309 logements</u> | | | <u>Cité Pasteur = 267 logements</u> | |
|--|-----|-----------|-------------------------------------|-----|
| - de 0 à 20 ans | 545 | | | 618 |
| - 20 à 40 ans | 106 | | | 95 |
| - 41 à 50 ans | 36 | | | 83 |
| - 51 à 60 ans | 49 | | | 56 |
| - au-dessus | 68 | | | 20 |

D'après Jacqueline Molinas, un tiers du peuplement est provisoirement fixé, soit par inadéquation au genre de vie (collectivité, manque d'équipement, coût des transports, éloignement des marchés, magasins et divers services publics, cohabitation délicate, bruit, entassement, fourmilière qui évoque la caserne) soit à cause de l'éloignement du centre de la ville; cependant les avantages sont nombreux (prix du loyer) et souvent les habitants sont mieux logés qu'auparavant.

CONCLUSION.

Au terme de cette étude se dessine le nouveau visage de Pasteur et de Bon-Voyage. Dans une zone rurale peuplée de bois d'oliviers, de jardins et de cultures maraîchères s'implantent, au premier quart du XXe siècle, des bâtiments fonctionnels; ainsi la campagne s'urbanise et elle prend la forme d'une banlieue mi-agricole, mi-industrielle, se mêle un habitat ouvrier et modeste, façonné pour accueillir l'immigration laborieuse. Une seconde vague d'urbanisation déferle vers 1953-60; surgissent alors les grands immeubles; projetée hors d'elle-même, la ville absorbe la banlieue qui, progressivement, devient un quartier urbain. Ainsi l'urbanisation horizontale des petits pavillons fait-elle place à l'urbanisme vertical des tours et buildings; le paysage agricole disparaît, absorbé par les volumes bâtis; anciennement lâche et diffus, le tissu urbain est aujourd'hui serré. Les bâtiments semi-industriels sont bloqués par les constructions et se voient interdire toute expansion dans des quartiers saturés; la seule solution est l'exode vers la plaine du Var ou vers l'Ariane. La fonction semi-industrielle est donc en voie de régression au profit d'un habitat tantôt heureux, tantôt concentrationnaire. La vallée du Paillon n'a pas vue sur la mer et son ciel inspire trop rarement la joie de vivre; c'est la "Nice" du travailleur obscur, la Cendrillon de la ville heureuse.

F.GERMAIN-MUSSO

Laboratoires de Géographie

Raoul BLANCHARD. Mise au point du texte par Jean Miège et Marie-Claire Grosso. Mise au point des figures par Jean Ottavi.

¹⁵ Jacqueline Molinas- Les grands ensembles d'H.L.M. à Nice(recherches Régionales n°4-1965)

**LA LAVANDE
SAUVAGE ET LES
COMMUNES DE
L'ARRONDISSEMENT DE
GRASSE DU XIX^e
AU XX^e SIÈCLE**

R. TRESSE

Cette note est consacrée à un usage aujourd'hui disparu. Elle analyse les conditions de la coupe et de la vente des lavandes poussant spontanément sur les propriétés communales, vendues au profit des budgets municipaux de quelques communes.

Elle demeure fragmentaire pour être tributaire des documents classés dans la série 0 des archives départementales des Alpes-Maritimes où s'affirme la tutelle préfectorale sur la gestion des biens communaux. Portant sur quatorze communes, elle est une contribution à une étude plus étendue sur le fait que des milliers de quintaux de lavande sauvage furent récoltés dans l'arrondissement au cours du XIXe siècle. Cette récolte contribua à fournir une ressource d'appoint aux particuliers comme aux communautés municipales.

La tutelle préfectorale exercée sur les recettes propres des collectivités permet d'avoir quelques aperçus sur les conditions de l'exercice de ce petit profit communal.

En février 1800, les lois sur l'organisation administrative de la France décrétées par le Consulat restaurent l'autonomie municipale disparue de 1795 à 1759 avec les municipalités de canton.

Sous la tutelle d'un sous-préfet et d'un préfet héritiers du subdélégué, de l'intendant de province, de la monarchie, les communes assurent les recettes de leur budget propre par des moyens bien définis. L'un d'eux consiste à tirer des revenus des biens urbains dont elles disposent et surtout de leurs biens ruraux.

Ils sont venus du hasard du maintien de droits communautaires acquis dans les siècles passés de la vente des biens d'église et des biens d'émigrés.

Ils seront déterminés par les travaux cadastraux considérables décrétés en 1808, achevés dans les cantons montagneux de l'arrondissement en 1836.

La vente de coupes de bois, la location des pâturages à moutons "les herbages d'été" en montagne, "herbages d'hiver" en plaine constituent les ressources substantielles des municipalités. Elles sont conduites à demander plus encore, même aux terres incultes dont elles disposent en mettant en location la récolte des plantes sauvages poussant sur "les terres gastes".

La cueillette libre des plantes spontanées ayant une valeur marchande est enlevée aux habitants pour en réserver le monopole à un concessionnaire payant un fermage. Ces "amodiations" portent sur les chênes-lièges, les sumas (fustet), les chênes truffiers, les bois, les broussailles, la ramée, la glandée, la lavande des garrigues communales.

La lavande retiendra seule ici notre attention.

La science de la botanique recense 24 variétés de lavandes. Le botaniste provençal en compte quatre qui lui sont familières: lavande des îles d'Hyères, lavande vraie, lavande aspic, lavandin hybride cultivé.

Notre étude porte sur la lavande en épis¹ (*lavandula spica* L.). La lavande sauvage du pays de Grasse est présente partout tant sur les sols cristallins que sur les sols calcaires, du rivage à plus de 1000 mètres d'altitude, souvent en association avec le thym et le romarin.

L'histoire de la parfumerie fait remonter au XVIe siècle l'usage de la distillation de la lavande sauvage, à l'imitation de l'Italie.

Au départ, le principe du procédé est simple. Il consiste à obtenir un liquide jaune d'huile naturelle de lavande, d'une masse considérable de tiges en fleurs.

Elles sont distillées dans un alambic de cuivre et les vapeurs condensées dans un serpentín refroidi. L'obligation de distiller rapidement les épis avant l'échauffement et la fermentation de la récolte fait qu'elle est traitée sur place au voisinage d'une source.

La silhouette du distillateur ambulancier opérant dans la garrigue est connue des spécialistes des petits métiers du XIXe siècle. En juillet, il se porte sur les terres à lavande du haut pays. L'hiver il exploite le thym et le romarin de l'Estérel.

¹ A.L.GIUGLARIS-Les cultures des plantes à parfums. Le Comté de Nice, Nice, 1945, 350p. pp.61-67.

Dans l'état présent de nos connaissances, on ne peut se référer à aucune étude précise sur la distillation ambulante de la lavande sauvage des XVIIe et XVIIIe siècles.

Nous savons par des témoignages que l'eau de la lavande est appréciée par la bourgeoisie du début du siècle. Au nombre des douceurs qu'adressent ses amis grassois à Michel Provençal, né à Cagnes, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, le 25 août 1814, figurent des confitures de cerises, de la gelée de groseilles, une bouteille de fleurs d'oranger, liqueur stomachique, une bouteille d'eau de lavande "pour rafraîchir le teint après rasage". L'eau de lavande du pays de Grasse connaît une plus large diffusion vers les Amériques et l'Angleterre.

Pour ce qui est du XIXe siècle, l'usage de la distillation individuelle est attestée le 15 ventôse, an XII (6 mars 1804). Une délibération du Conseil municipal du village de GARS canton de Saint-Auban, sévit contre la pratique anarchique de la coupe et de la distillation de la lavande sur son territoire.

Le monopole de la distillation est pratiqué en floréal an X (mai 1802) dans la commune de Caussols, canton de St-Vallier.

Dès lors tout est dit sur cet usage et sera répété jusque dans le premier quart du XXe siècle.

Les documents administratifs dont nous disposons sont trop peu nombreux, trop lacunaires pour que l'on y puisse attribuer une date à la généralisation du monopole communal. ils sont muets sur la distillation des lavandes poussant sur les terres privées. Nous appréhendons une partie seulement de la réalité, celle qui est soumise aux règles de la propriété communale,

Seule, une lecture systématique des comptes communaux permet de déceler d'autres exemples.

Encore est-il que l'exploitation d'une plante spontanée soumise au hasard des intempéries n'a pas un caractère constant. La commune de CIPIERES l'avait abandonnée. Le 9 mai 1841, devant la grande abondance de l'année, la municipalité décide "d'arrester ces fleurs parmi d'autres amodiations", aussitôt qu'elle aura reçu l'autorisation de la Préfecture. Le caractère circonstanciel de l'affermage des lavandes en fait un appoint fugace dans les budgets municipaux.

La plante n'en est pas moins l'objet d'une constante protection. Elle relève de soucis écologiques précis. Le XIXe siècle ignore le mot. Il pratique cette science des enchaînements avec discernement.

PROTECTION DES LAVANDES COMMUNALES.

Les historiens nous ont familiarisés avec les nombreux défens pesant sur la campagne.

Beaucoup de défens se justifient encore par le désir de limiter le progrès de l'érosion des sols, de ménager la nature, de ne pas voir dilapider le bien commun que représentent les bois, les garrigues, les rocailles, où paissent les troupeaux. La réglementation de l'élagage des pins, des chênes blancs modère l'impatience des habitants dans le désir de pourvoir leurs bestiaux de provende, de litière, d'obtenir un engrais séculairement insuffisant. A 755 mètres d'altitude, la municipalité du village de GARS dominé par une montagne en chapeau de gendarme se réclame des vieilles prudences. Elle intervient dans la protection des lavandes. La délibération municipale du 15 pluviôse an X (4 février 1802) flétrit un abus qu'elle désire réfréner, il existe depuis plusieurs années dans cette commune un abus répréhensible au sujet de la coupe et de la distillation des lavandes. A peine cette plante est-elle en fleurs que plusieurs particuliers mettent à la couper et à la distiller une précipitation nuisible en plusieurs manières. La municipalité fixe la coupe au 18 thermidor (6 août) sous peine d'une amende de 25 francs et le double en cas de récidive.

Déterminer la date de la coupe de la lavande fera l'objet de nombreuses délibérations communales. Elle sera autorisée du 1er juillet au, 15 septembre à GOURDON et à ST-JEANNET. Elle sera protégée jusqu'à fin septembre à la fin du siècle.

MOISSON.

Les municipalités ont à régler une autre difficulté. La récolte de la lavande coïncide avec le temps de la moisson des blés. Ce moment capital de la vie de la montagne exige un grand nombre de faucilleurs et de javeuses: Les journaliers agricoles, gens sans terres, "les brassiers", constituent le prolétariat agricole de tout village, indispensables aux lentes et minutieuses opérations de la récolte du blé. Les plus intéressés d'entre eux estiment qu'il leur est plus avantageux de couper et de distiller la lavande, que de participer à la moisson, au prix de 1 f. 25 par, journée portée à 1 f.75 lors du Second Empire

Dès lors se pose le millénaire conflit de la main d'œuvre entre brassiers et propriétaires fonciers, indignés de cette désertion. En 1804, la municipalité de Gars fixe la coupe de la lavande après la moisson. En mai 1823, celle de Cipières refuse d'avancer la coupe de la lavande pour la même raison.

LAVANDES ET ABEILLES.

Une considération écologique conduit les Conseils municipaux à différer le temps de la récolte au profit de la nourriture des abeilles. "La place d'apier", le rucher, fait partie de toute exploitation familiale bien comprise. Le miel est un médicament et sera longtemps un succédané du sucre.

En février 1804, la municipalité de Gars réprime les incidences d'une coupe prématurée. "On enlève aux abeilles une nourriture qui leur est nécessaire et il s'ensuit qu'elles ne produisent ni essaim, ni cire, ni miel et que les ruchers qui essuient une diminution progressive seront bientôt détruits".

Cette considération est reprise à Cipières en 1879. La municipalité s'oppose à la coupe du 1er août et la repousse au 15 août, "afin que les abeilles puissent butiner"; le Conseil municipal de Briançonnet est aussi prévoyant le 9 août 1903. La coupe des lavandes est fixée au 25 juillet "lorsque le grain de la lavande est formé et que les abeilles ont puisé dans les fleurs le suc bienfaisant qu'elles renferment".

Ainsi est affirmée durant un siècle la solidarité entre la moisson, la ruche et la lavande,

Le faucillage est le seul mode de coupe autorisé dans les contrats. Il est dicté par le souci de préserver le tapis végétal des rocs et des pentes abruptes. Il est rappelé dans un contrat de la commune du Bar en 1916. Partout, il est interdit d'arracher la plante, procédé expéditif toujours condamné. Le 12 mai 1830, la municipalité de COURSEGOULES défend d'arracher les bois et les lavandes pour en faire du fumier ou les vendre hors de la commune.

LAVANDE ET TROUPEAUX.

Un défens réglemente le pacage des troupeaux de chèvres et de moutons dans les terres à lavande communales. Elles sont interdites aux bergers du 1er avril à la fin de septembre. Le mouton ne broute pas la feuille trop amère de la lavande, mais il est friand de romarin qui vit en association avec elle. Le piétinement des troupeaux hâte la chute des fleurs. Le berger poussant furtivement son troupeau vers les terres défendues est sanctionné.

AUTRE DEFENS.

L'interdiction de couper la lavande les dimanches et jours de fêtes solennelles est l'une des clauses des contrats.

La commune de GOURDON l'applique avec constance sur son territoire entre 1835 et 1860. Ainsi les journaliers agricoles seront dissuadés de se livrer à la coupe de la lavande en dehors de leurs occupations journalières. La prévoyance des municipalités s'étend à la distillation quand l'atelier du concessionnaire s'établit à proximité de fontaines publiques..

Les fortes senteurs de la distillation gênent le voisinage, les eaux usées gâtent les eaux saines nécessaires à l'abreuvement des bestiaux, à l'arrosage des jardins. Le 27 juillet 1874 la municipalité de CABRIS impose au concessionnaire l'obligation de ne pas jeter l'eau du canal en y déversant les eaux usées. En 1878 celle de Cipières spécifie que la distillation ne privera pas d'eau les habitants et le bétail.

Protection, récolte et distillation de la lavande tiennent une place qui n'est pas négligeable dans la vie municipale des communes qui s'y livrent.

LAVANDE ET JUSTICE.

Les municipalités maintiennent la propriété de leurs terres à lavande " en dépit du changement des lois et des institutions. A Cabris, lors de l'établissement d'un nouveau plan cadastral en 1825, le géomètre porte la majorité de ces terres incultes sur la cote de Mademoiselle de Navaille, le plus grand propriétaire foncier. Le Conseil municipal proteste. Il lui est impossible de procéder comme les années précédentes à l'adjudication des fleurs de thym et de lavande. Justice lui est rendue en 1826. La commune reprend l'affermage des lavandes en 1827 sur autorisation du préfet. En 1829, lors d'une autre contestation portant sur l'usage des buis et des herbages des terres incultes, la commune produit ses titres: l'acte d'habitation du 1er mai 1496 et un acte du 20 avril 1664 où le droit d'usage lui est reconnu.

LAVANDE ET ADMINISTRATION PRÉFECTORALE.

L'affermage des terres à lavande communale est surveillé par l'autorité préfectorale. Tous les régimes sont solidaires dans la rigueur avec laquelle ils contrôlent les budgets municipaux en recettes et en dépenses. Les communes sont mineures sous l'Ancien Régime. Elles le demeurent au IXe siècle.

Toute commune désireuse d'affermier ses lavandes sollicite une autorisation préalable, et procède à une adjudication régulière. Elle en observe la procédure légale: rédaction d'un cahier des charges, publicité, enchères publiques à trois feux en présence de deux Conseillers municipaux assistés du sergent de ville, un dimanche devant la porte de l'église. Le procès-verbal des enchères est soumis au Conseil de la sous-préfecture puis au Conseil de préfecture pour approbation.

Ces contrôles permettent d'apporter quelques précisions sur le commerce de la lavande sauvage, tout au moins en ce qui regarde les terres communales.

La mise aux enchères connue en 1803 subsiste jusqu'au début du XXe siècle. Il est des enchères à CAUSSOLS en 1920, à BRIANÇONNET en 1925.

Les soumissionnaires sont des journaliers agricoles, des ménagers appelés cultivateurs sous Louis-Philippe, désireux de pratiquer une activité d'appoint. Ils agissent aussi en association avec les manufacturiers parfumeurs du Bar et de Grasse. Ces derniers sont assidus aux enchères de Gourdon durant tout le siècle.

A Cipières, en 1842, l'enchère est emportée par Carlevan Pierre, rentier de Mallet, c'est-à-dire fermier d'un notable. En 1878 triomphe Joseph Rastoin de Grasse, en 1879 Martin

Honoré, distillateur à Cipières. En 1890, l'enchère revient encore à un propriétaire de la commune.

L'enchère des plantes aromatiques est soumise, à partir du règne de Napoléon III, au sort des saisons et des calamités agricoles.

Des documents épars permettent de suivre la courbe des revenus tirés de la vente des lavandes:

Les enchères arrêtées en 1840 sont reprises en 1842.

CIPIERES:

| | | | |
|-----------|------|-------------------|-------|
| 1839 40 F | 1852 | 50 F | |
| 1842 32 F | 1859 | 50 F mise à prix: | 30 F |
| 1843 30 F | 1873 | 105 F | 100 F |
| 1846 40 F | 1879 | 60 F | |

ESCRAGNOLLES :

| |
|------------|
| 1858 125 F |
| 1867 190 F |

Un état de situation des communes pour l'année 1860 mentionne pour quelques unes d'entre elles les recettes dues à la lavande:

| | | |
|--------------|-----------------------------|-------------|
| CAUSSOLS | 30 F | |
| GREOLIERES | 115 F | |
| CIPIERES | 50 F recette globale | 5.783 F. 08 |
| COURSEGOULES | 115 F | 4.492 F. 91 |
| GOURDON | 364 F prix jugé avantageux. | |

On relève quelques indications postérieures:

| | | |
|----------------|--------------------|-----------------------|
| 1869 PEIMENADE | adjudication 100 F | Recette totale 2503 F |
| 1874 CABRIS | mise à prix 50 F | adjudication 62 F |
| 1890 CABRIS | | adjudication 160 F |

La tradition se poursuit au XXe siècle:

| | | |
|------------------|---------------------------|-----------------------|
| 1912 LE BAR | mise à prix 110 F | adjudication 270 F |
| 1916 LE BAR | mise à prix 110 F | adjudication 370 F |
| 1920 CAUSSOLS | | adjudication 457,50 F |
| 1926 BRIANÇONNET | production: 200 quintaux. | |

Durée de la concession:

Au cours du XIXe siècle, la durée du contrat accordé au concessionnaire n'est pas fixe. Elle est généralement de quatre ans au milieu du XIXe siècle. Elle est susceptible de variation à l'intérieur d'une même localité, suivant en cela les variations du marché de la lavande sauvage.

En 1858, à Escragnoles, le contrat est de quatre ans. Il est de cinq ans en 1867 de neuf ans de 1905 à 1914. Il revient à quatre ans de 1915 à 1919.

L'activité municipale des communes rurales de l'arrondissement de Grasse au XIXe siècle est encore trop peu étudiée, nous disposons de trop peu d'éléments concernant l'affermage des lavandes pour en tirer des conclusions générales sur l'aire géographique où elle est pratiquée du rivage à la montagne et sur les débuts de l'usage

Il répond à une constante vérifiée par ailleurs. Les communes rurales sont réticentes, du Consulat à l'Empire devant l'établissement d'un octroi municipal. Postérieurement le collège des plus imposés joint au Conseil municipal est hostile au vote de centimes additionnels aux impôts directs.

Le recours à des taxes sur les troupeaux, à la mise aux enchères des produits spontanés du sol sont le plus souvent pratiques.

L'arrêt de l'affermage des lavandes mériterait d'autres développements. Il se manifeste au début du XXe siècle. Il est des causes internes, dues au dépeuplement de la montagne, au renchérissement de la main d'œuvre, à l'orientation vers de nouvelles activités dans le bas pays.

Des contraintes autrement puissantes se manifestent de l'extérieur. Ni l'évolution industrielle, ni l'évolution agricole du siècle ne sont favorables à l'arrondissement de Grasse.

Les progrès de la chimie des parfums, les usages du monde américain font qu'ils désirent des produits de base stables, uniformes, qui ne soient pas soumis aux crus de terroir,

Dans un premier temps, la culture du lavandin amélioré supplante la lavande. Dans un second temps, le marché mondial met en concurrence la lavande de Grasse, celles de la Corse et de Tunisie. La culture du lavandin émigre à son tour vers la Haute Provence de Draguignan et de Castellane.

Entre 1920 et 1939, on relève un maintien sporadique de la tradition dans les Alpes niçoises où quelques pauvres gens coupent encore la lavande pour le compte d'un distillateur piémontais.

Postérieurement à 1945, l'usage tombe en désuétude. Il en subsiste le souvenir dans la fête de la Lavande instituée au village d'ESCRAIGNOLLES au mois de juin.

Le cycle se ferme de la nécessité à la légende.

Lavande sauvage

Communes citées. (Dates des dossiers de biens communaux exploités).

| <i>Cantons et communes</i> | <i>Altitude</i> | <i>Date</i> | <i>Date récente</i> |
|----------------------------|-----------------|-------------|---------------------|
| Canton de St-Auban | | | |
| BRAINÇONNET | 1006m | | 1926 |
| GARS | 756M | 1804 | |
| Canton de St-Vallier | | | |
| CABRIS | 553m | 1824 | |
| ESCRAGNOLES | 1009m | 1834 | 1915 |
| PEYMENADE | | 1869 | |
| Canton de Coursegoules | | | |
| CIPIERES | 755m | 1823 | |
| COURSEGOULES | 756m | 1830 | |
| GREOLIERES | 825m | 1860 | |
| Canton du Bar du Loup | | | |
| LE BAR | 320m | | 1916 |
| GOURDON | 742m | 1824 | |
| CAUSSOLS | 1200m | | 1920 |
| Canton de Vence | | | |
| ST-JEANNET | 305m | | 1912 |

BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENTS ORIGINAUX.

A.D. des A.-Mmes. Série Q

Dossiers préfectoraux sur l'administration des communes.
Affermage des biens communaux.

Délibérations du Conseil municipal de GARS 1790-1830.
rassemblées et collationnées par M. DAUMAS.

OUVRAGES.

BLANCHARD (Raoul). Les Alpes occidentales, tome IVe.
Les préalpes françaises du Sud, 2e partie - Grenoble,
1945, pp. 565-959.

GUIOT (Léonide). Les forêts et pâturages du Comté de Nice
Paris, 1875, 267p.

JEAN. Statistique agricole de la France, annexe de l'en-
quête de 1929. Alpes-Maritimes 1937.

-La culture de la lavande en Provence-Côte d'Azur.

-Les Lavandes - Commission de l'Agriculture 4781 N
n° 120 - 1937.

Mlle MOURGUES (M.). Le folklore dans l'arrondissement de
Grasse. An. S. S. L. C. 1969

REPARAZ (G.A. de). Lavande et lavandin, leur culture et
leur économie en France - Aix-en-Provence, 1965, n° 46 des
Annales de la Faculté des Lettres, 133p.

o o o

Nous remercions Mademoiselle MOURGUES, M.M. AULAS,
DURBEC, DAUMAS qui nous ont communiqué des informations.

o o o

TOULOUSE Midi-Pyrénées, la transition.

par CH. Beringuier, A. Boudou, G. Jalabert.
(Collection Villes Clés, Stock, 1972, 381p)

-:--:-

Ecrit par trois de ses membres l'ouvrage des Editions Stock consacré à Toulouse n'a pas la facture de l'Université. Les auteurs, des géographes de profession, ont abandonné et le style académique et les prudentes divisions disciplinaires. Ils nous entraînent à la découverte de "la ville rose". Au gré des besoins de la démonstration ils citent les historiens, empruntent méthodes et vocabulaire des sociologues, se cachent sous l'habit de politico-logues sans oublier un seul instant qu'ils sont pleinement, totalement toulousains, amoureux de leur ville et soucieux de transmettre la connaissance profonde qu'ils en ont. Le résultat en est un livre agréable, convaincant, qui donne l'impression au lecteur de pénétrer dans l'intimité toulousaine. Certes, ce n'est pas là une oeuvre d'apologistes, la critique est toujours présente non "pour le plaisir de détruire, mais d'abord et fondamentalement pour lever les masques, pour révéler et mettre au jour les réalités cachées" (p.7).

L'analyse se porte d'abord sur la place de la ville dans l'espace régional (entendons l'espace officiel, celui de la région Midi-Pyrénées). On y découvre que Toulouse, contrairement aux idées reçues, n'est que très imparfaitement un "admirable carrefour" ou "la porte de l'Espagne", et qu'il ne suffit pas d'un passé prestigieux pour connaître la prospérité. Bien plus, on mesure le retard régional, on met en évidence que les vocations récentes de l'aéronautique ou de l'électronique sont des créations extérieures. Ainsi, en dépit du Concorde, de l'action de l'Etat, Toulouse reste une ville pourvoyeuse de main d'oeuvre et de notables, formant dans son importante Université une grande quantité de diplômés dont les débouchés sont incertains.

Les auteurs décrivent ensuite Toulouse ou plutôt son ambiance, les cadres de sa vie quotidienne. Mais là encore, ils refusent les clichés habituels en montrant l'envers de la réputation acquise. La ville rose des violettes, du cassoulet, du rugby, de l'Opéra, où il fait bon vivre, existe incontestablement mais la réalité est souvent moins brillante que l'image proposée. Une mutation est en cours, la ville rose devient blanche, le grand village est saisi par l'encombrement, la faconde méridionale ne peut plus cacher les misères de la ségrégation. Les réponses apportées aux problèmes nés de l'urbanisation sont alors abordées, avec l'étude des avatars du plan d'urbanisme, celle de la rénovation du centre, celle des extensions spontanées ou dirigées (Le Mirail, par exemple). Et comme en définitive les réalisations urbaines sont la traduction de la subtile combinaison des influences personnelles, des tensions sociales, des tactiques des groupes de pression, un chapitre est consacré aux problèmes politiques créés par la brèche ouverte en 1971 dans le front radical-socialiste jusqu'ici solidement installé en Midi-Pyrénées. Le dernier chapitre débouche naturellement sur les perspectives en montrant la nécessité de la lutte à tous les niveaux, municipal mais aussi national.

Livre engagé donc, mais qui dépasse largement le débat local. Outre une certaine interprétation de la réalité toulousaine, il apporte dans ses divers éléments des idées à une réflexion plus générale. Les chapitres sur les questions d'urbanisation ne laisseront pas indifférents ceux qui s'intéressent à la théorie de la décision. Les nombreuses notations relatives à la nécessaire articulation entre les divers niveaux de l'aménagement étonnent avec vigueur qu'en ce domaine la simplicité n'est pas de mise. Au total un ouvrage utile à plus d'un titre et qui, servi par un style alerte, est passionnant.

E. Dalmasso.

-UNE PLACE AU SOLEIL (L'intégration sociale des jeunes dans les Alpes-Maritimes)

par Claude DE VOS

(Caisse d'Allocations familiales des A.-M. 1972, 296p.)

-:--:-

Monsieur Claude De Vos, maître-assistant de Sociologie à l'Université de Nice, avec l'aide de sept collaborateurs et le soutien de la Caisse d'Allocations familiales des Alpes-Maritimes, a mené à bien une enquête difficile sur un problème essentiel de notre vie économique régionale, celui de l'intégration des jeunes. Le fruit de six années de travail (1965-1971) est présenté sous la forme d'un gros ouvrage ronéotypé de près de 300 pages, avec de très nombreux graphiques et tableaux, le tout fournissant une mine d'informations.

Il n'est pas habituel de rendre compte d'un ouvrage en commençant par la fin. C'est ce que nous ferons cependant, non pas pour une quelconque originalité de forme mais pour souligner un trait fort utile de ce travail. Il y a en effet près de cent pages d'annexes où l'on trouve, outre une abondante bibliographie, des documents qui ont servi à l'enquête et l'exposé de méthode, ce qui permet de mieux voir l'articulation de la recherche. Le corps de l'ouvrage se présente en huit chapitres abordant cent thèmes. Pour chaque chapitre on trouve un texte donnant l'interprétation des faits, des tableaux, cartes et graphiques, des extraits d'interviews et de questionnaires. Et l'auteur nous avertit que chaque chapitre et chaque thème peuvent être lus de façon autonome. Après une présentation théorique du problème (n°1: le passage), le chapitre 2, intitulé "La porte étroite" montre l'impact des conditions démographiques particulières des A.M. sur le problème. L'attitude malthusienne est grosse de handicaps économiques très graves. Le chapitre n°3 ("Le chemin des écoliers") étudie les divers aspects de l'éducation dans le département. C'est l'occasion de démonter les rouages d'un système qui aboutit à une école des notables et donc à la crise. On passe alors au chapitre n°4 sur une question cruciale ("L'occupation"). La crise de l'éducation a son prolongement dans les données de l'emploi, d'autant que celui-ci est rare. On assiste ainsi à l'intégration privilégiée des fils

de famille et à l'intégration contrôlée des jeunes sans relations, le tout perpétuant le contrôle social. Le taux de chômage des jeunes n'en reste pas moins élevé. La solution est alors le déracinement ou bien l'emploi dans un secteur différent de celui pour lequel on a reçu une formation ou encore l'acceptation d'un salaire médiocre. Les jeunes dès lors se sentent peu adoptés, voire exclus, en tout cas exploités. Les difficultés des jeunes se retrouvent dans tout ce qui touche au logement qui fait l'objet du chapitre n°5 ("Le territoire des autres"), car ce sont eux qui sont d'abord touchés par les conditions onéreuses du logement dans la région. Par contre, le système fait tout pour conduire les jeunes à une consommation de prestige plutôt qu'à des buts véritablement utilitaires (chap. n°6 "La consommation des choses"). Des considérations analogues peuvent être faites pour tout ce qui touche au "divertissement" (chap. n°7); ici la puissance du modèle extérieur (les touristes) sur le modèle indigène accélère une aliénation à l'idéologie dominante. On débouche ainsi sur le dernier chapitre (n°8: "Le système"). L'organisation du système est telle qu'il intègre les jeunes de façon marginale, en reproduisant les inégalités, la domination, et ce d'autant plus que la région Côte d'Azur est vouée, dans le contexte national, au rôle de région de consommation.

Ces quelques lignes ne peuvent donner qu'une image schématique d'un travail dense, touffu quelquefois, pas toujours facile à consulter et dont certaines parties sont explosives. Les conclusions n'emporteront pas la conviction de tous (notamment de ceux qui sont les bénéficiaires du système) mais elles inciteront à la réflexion tous ceux qui sont réellement préoccupés de l'avenir régional.

E. Dalmassò.

o o o

E. HILDESHEIMER.- Guide des Archives des Alpes-Maritimes.

Nice, 1974, in 8°, 167p., 7 cartes, 7 illustrations hors-texte.

Depuis une vingtaine d'années, la Direction des Archives de France a favorisé la publication d'ouvrages destinés à donner aux chercheurs les indications de base sur la formation, la composition et la nature des fonds dont elle assure la conservation. Tantôt de tels guides concernent une matière déterminée, tantôt ils constituent une description de la masse documentaire réunie dans un même établissement.

Le présent volume consacré aux Archives des Alpes-Maritimes a donc pour ambition d'être le fil d'Ariane dans le labyrinthe où se sont accumulés au cours des siècles les éléments de nos connaissances régionales.

Après un rappel de quelques données pratiques telles que les délais à respecter en matière de communication de documents (en principe sont communicables au public les pièces antérieures

au 10 juillet 1940), l'historique du cadre même dans lequel s'insère l'actuel département est retracé: province romaine des Alpes-Maritimes succédant à la cohabitation des Ligures et des Grecs massaliotes, ces derniers établis dans leurs comptoirs maritimes, appartenant à la Provence jusqu'au jour de septembre 1388 où les vigueries de Nice, Barcelonnette, Puget-Thénières et Sospel reconquirent la souveraineté du comte (puis duc) de Savoie, les premières étapes de cette longue marche. La Maison de Savoie, dont les ducs devinrent rois de Sardaigne en 1720, maintint sa domination sur le comté de Nice (appellation fixée vers le milieu du XVII^e siècle) pendant quatre siècles, tandis que, de l'autre côté du Var les vigueries de Grasse et de Saint-Paul demeuraient liées à la Provence. En septembre 1792 les troupes françaises s'emparèrent de Nice et, dans les mois qui suivirent, la réunion à la France était décidée ainsi que la création du département des Alpes-Maritimes; celui-ci qui comprenait aussi la principauté de Monaco, allait lui-même s'étendre, à partir de 1805, jusqu'à la Taggia avec un arrondissement de San Remo. Parallèlement, les vigueries de Grasse et de Saint-Paul étaient intégrées au département du Var pour former deux districts, puis un seul arrondissement de Grasse. En 1814, avec la chute de l'Empire, le ci-devant comté retrouvait son ancien souverain, le roi de Sardaigne et Nice était chef-lieu d'une division groupant les trois provinces de Nice, San Remo et Oneglia. Le traité du 24 mars 1860 ouvrait une ère nouvelle en rattachant à la France la Savoie et le comté de Nice. Un second département des Alpes-Maritimes était formé en joignant aux deux arrondissements de Nice et de Puget-Thénières celui de Grasse détaché du Var. Le détail des modifications des circonscriptions administratives et religieuses est donné en cours de chapitre.

A partir de 1860, le dépôt des Archives des Alpes-Maritimes s'est constitué sur le type existant dans les départements français. Au départ il ne comprenait guère que les papiers de l'administration française de 1792 à 1814 et de l'intendance de Nice de 1814 à 1860. Il s'enrichit, dès l'année suivante, des transferts opérés sur les fonds grassois récupérés aux Archives du Var (abbaye de Lérins, évêchés de Grasse et Vence, sénéchaussée de Grasse et autres juridictions). Ce n'était qu'un début et, sous l'impulsion d'Henri Moris et de ses successeurs, peu à peu tous les fonds épars étaient regroupés et successivement classés. Après la guerre de 1939-45 et en exécution du traité de paix avec l'Italie, les séries des Archives d'Etat de Turin concernant le comté de Nice ont été rapatriées à Nice où elles sont l'objet d'une fréquente consultation.

De nombreux instruments de recherche (inventaires et répertoires) imprimés ou dactylographiés dont la liste est donnée dans le Guide sont à la disposition des chercheurs.

Conformément à la réglementation en vigueur, les fonds se répartissent dans les grandes séries désignées par une lettre de l'alphabet. D'abord les séries anciennes (antérieures à 1792, cette date qui est celle de l'entrée des Français à Nice marquant pour nous la fin de l'Ancien Régime):

- Série A, actes du pouvoir souverain et domaine public, formée de documents isolés et peu importants.
- Série B, cours et juridictions. 1) Sénat de Nice, cour souveraine créée en 1614; 2) Préfecture de Nice, Tribunal immé-

diatement inférieur au Sénat; 3) Consulat de Nice, tribunal de commerce et maritime; 4) Magistrat de Santé, juridiction chargée de veiller sur la santé publique; 5) Justices diverses du comté de Nice, soit les juges ordinaires et seigneuriaux; 6) Justice de Menton qui faisait partie de la principauté de Monaco; 7) Sénéchaussée de Grasse, juridiction intermédiaire entre les justices ordinaires et le Parlement; 8) Justices royales et seigneuriales du ressort de la sénéchaussée de Grasse; 9) Amirauté d'Antibes.

-Série C, administrations provinciales. 1) Intendance générale de Nice, ne subsistent que quelques épaves, les archives de l'intendance ayant été détruites dans le pillage qui suivit le départ des autorités sardes lors de l'arrivée des Français en 1792; 2) Vigueries de Grasse et de Saint-Paul, affaires traitées par l'ensemble des communautés de chaque viguerie; 3) Viguerie du comté de Vintimille et du Val de Lantosque, deux registres du XVII^e siècle, l'assemblée de viguerie paraît avoir peu à peu cessé de fonctionner; 4) Insinuation du comté de Nice, fonds très important, contient la copie intégrale de tous les actes publics et notariés depuis l'édit ducal du 28 avril 1610; 5) Insinuation et contrôle des actes pour la partie provençale (actuel arrondissement de Grasse); 6) Consulat de France à Nice documents du XVIII^e siècle.

-Série E, féodalité, familles, communautés d'habitants, corporations, état civil, notaires. 1) Familles, plusieurs fonds d'importance inégale, dont les conditions d'entrée aux Archives ne sont pas toujours bien précisées; 2) Etat civil avant et après 1792, on notera que, dans le comté de Nice, l'état civil antérieur à 1792 tenu en un seul exemplaire par les curés est demeuré dans les paroisses; 3) Notaires avant et après 1792, dans l'arrondissement de Grasse, minutes remontant au XIV^e siècle, dépôts faits par les notaires en application de la loi du 14 mars 1928; 4) Confréries et corporations, noter plusieurs liasses concernant les pénitents blancs de Grasse; 5) Communautés d'habitants et archives communales déposées, parmi les fonds communaux les plus importants nous citerons Vence, Saint-Paul, Valbonne, Le Bar.

-Série G, clergé séculier. 1) Evêché de Grasse; 2) Evêché de Vence; 3) Chapitre cathédral de Nice, le fonds de l'évêché proprement dit est demeuré au diocèse; 4) Evêché de Glandèves, pour la partie du vicariat et officialité de Puget-Théniers documents peu nombreux.

-Série H, clergé régulier. 1) Abbaye de Lérins. Fonds très riches, documents originaux remontant au XI^e siècle (le plus ancien est de l'année 1022); 2) Autres établissements, pièces provenant de diverses communautés religieuses.

-Série Ni, fonds provenant des Archives d'Etat de Turin. 1) Archives de Cour, plus particulièrement "Città e Contado di Nizza", dossiers destinés à établir les droits de la Maison de Savoie, "droit de Villefranche", "Port de Villefranche", "Fleuve du Var", ou questions relatives aux limites de la Provence et du comté de Nice; 2) Archives des Finances, à signaler la "Statistique de la province de Nice" ou rapport descriptif de l'intendant général Joanini donnant une notice pour chaque communauté et tableaux récapitulatifs (1751-1754); 3) Archives camérales, comptes de recettes et dépenses des receveurs généraux et parti-

culiers et des trésoriers, dont le plus ancien remonte à 1389.

Ensuite viennent les séries modernes postérieures à 1792. Elles se répartissent ainsi: a) période révolutionnaire avec la série L (administration du département) et la série Q (domaines nationaux); b) département des Alpes-Maritimes depuis la réforme de l'an VIII jusqu'en 1814, les documents y sont classés suivant les lettres de série réglementaires K et M à Y; c) période de la Restauration sarde (1814-1860); d) département des Alpes-Maritimes après 1860. On notera que les dossiers de l'arrondissement de Grasse à partir de l'an VIII ont été classés sans coupure, puisqu'ils n'ont pas été affectés par un changement de régime administratif.

Le fonds du Consulat de France à Nice de 1814 à 1860 a été classé sous la lettre de série Z.

Les documents entrés par voies extraordinaires en dehors des versements normaux (dons, legs, achats, dépôts, réintégrations) forment la série J. Cette série comprend quelques fonds d'une certaine importance: notes et papiers d'érudits (Georges Doublet, Georges Blondeau, Hubert Dhumez, Th. Giaume); documents concernant la rectification des frontières avec l'Italie du traité de 1947; correspondances et divers provenant d'Auguste Carlone, directeur de L'Avenir de Nice (1850-1870); archives de la verrerie de Cannes-la-Bocca (XIX^e siècle); archives des Blacas-Carros, documents remontant au XIV^e siècle.

A signaler aussi les dossiers régionaux du Centre de documentation des Archives classés par localité et rubriques formés surtout de coupures de journaux et imprimés divers.

A côté des Archives départementales, les archives communales sont une source qui doit être largement utilisée. Celles de Nice et de Grasse sont particulièrement riches; Cannes et Antibes possèdent aussi un beau fonds. D'une manière générale, et en raison du développement des institutions communales dans nos régions, on doit toujours se préoccuper des documents qu'on peut trouver sur place dans chaque localité, si le dépôt n'en a pas été effectué aux Archives départementales. Notons aussi les Archives des établissements hospitaliers, celles de Nice déposées aux Archives départementales et de Grasse déposées à la Bibliothèque municipale de cette ville.

Les archives diocésaines de Nice ont fait l'objet d'un bon classement avec inventaire et sont consultables au siège de l'Évêché.

La bibliothèque de Cessole au Musée Masséna est précieuse par les pièces qui s'y trouvent heureusement rassemblées. Un catalogue du fonds manuscrit a été dressé.

Enfin le chercheur trouvera un complément indispensable aux Archives nationales, aux Archives des Bouches-du-Rhône, aux Archives du Palais de Monaco et aux Archives d'Etat de Turin. Le Guide se termine par un chapitre intitulé "Sources de l'histoire du département conservées au dehors" où le lecteur trouvera les principales indications à ce sujet.

Puisse ce manuel aider au maximum les historiens locaux et plus particulièrement les débutants et les étudiants qui plongent avec courage dans cette mer profonde avec l'espoir d'y pêcher des perles!

E.H.